



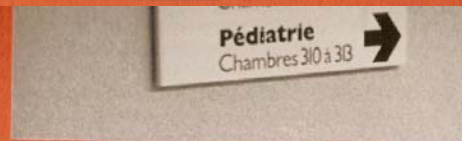
Médecins assistants  
et stagiaire

LE PERSONNEL

L'équipe de  
l'administration



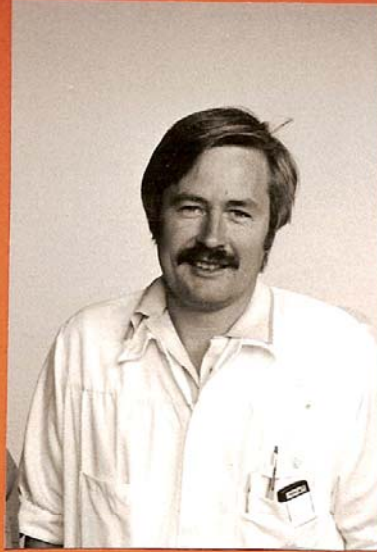
L'équipe de  
l'administration





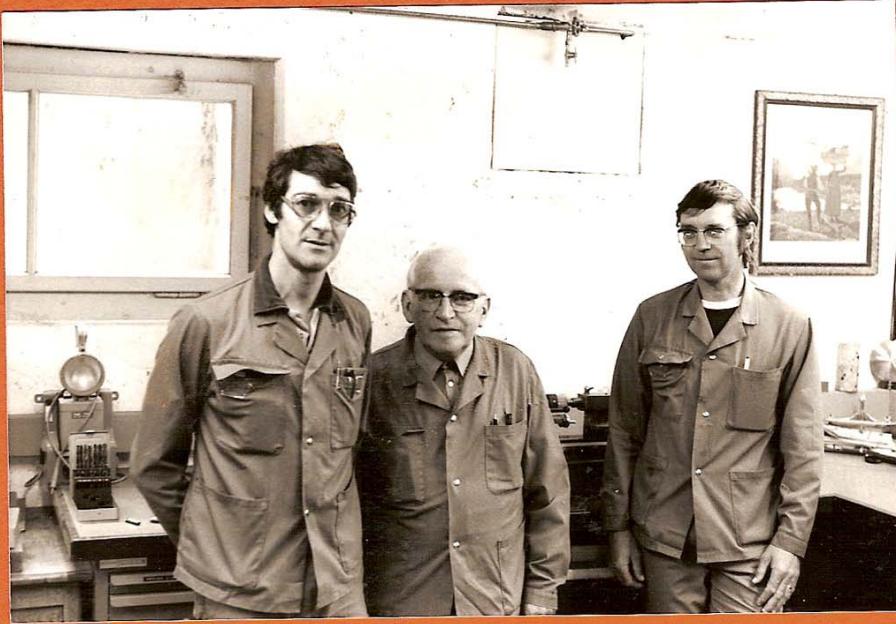
Nos sages femmes





L'équipe du bloc opératoire

L'EQUIPE..



du service technique



de gériatrie et chirurgie



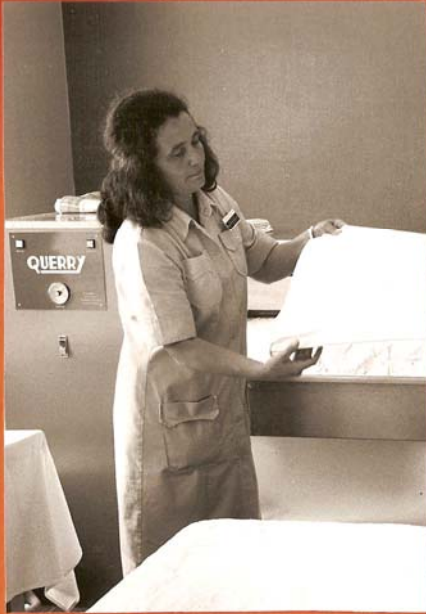


Devinez!



Nos laborantines





Lingerie

93



L'EQUIPE ...

de chirurgie







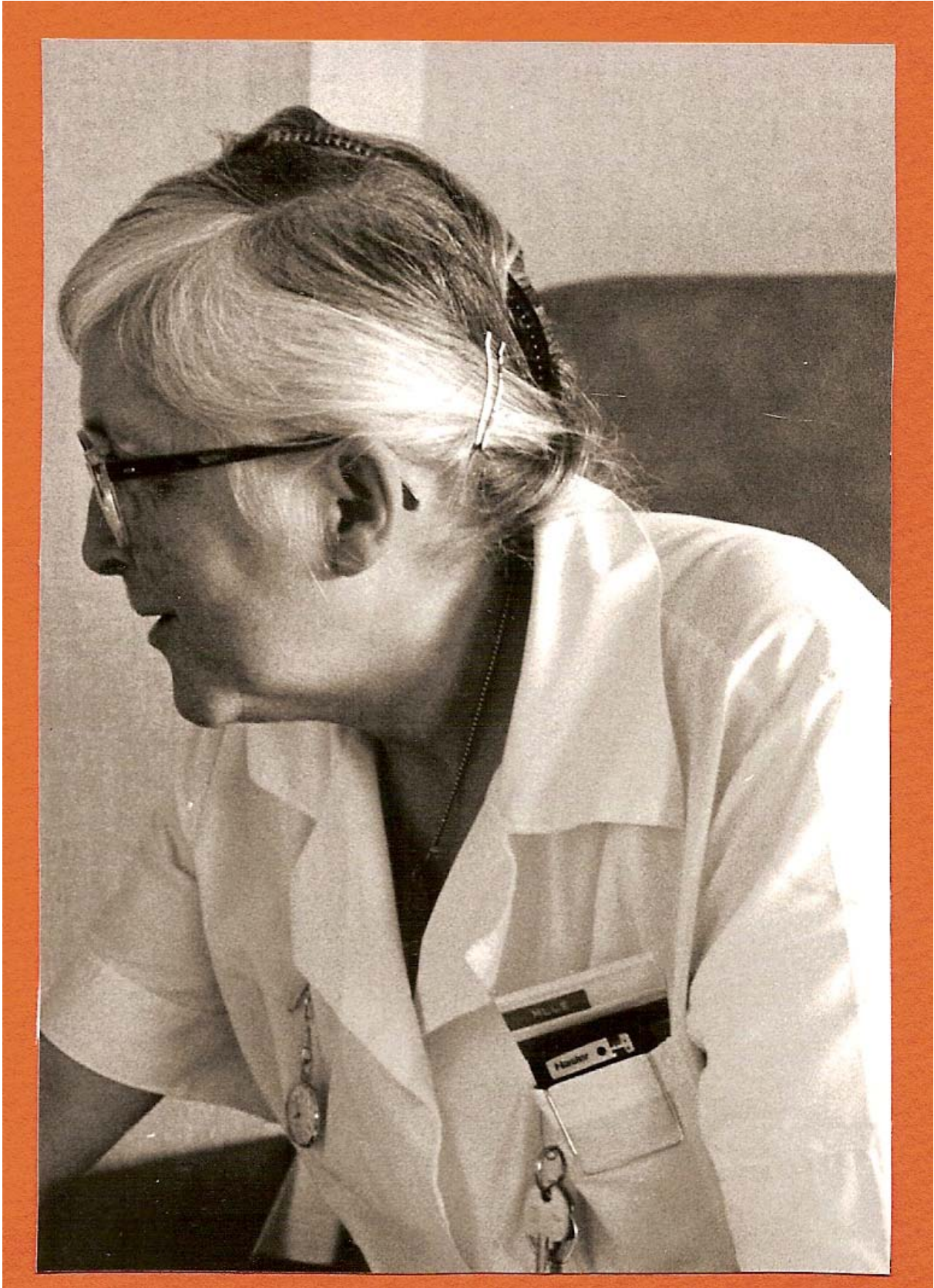
de maternité, pédiatrie et médecine



des médecins

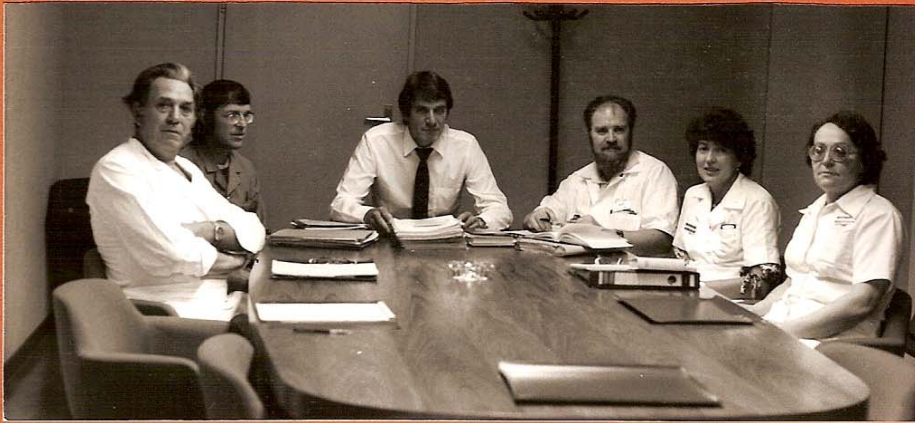


de la radiologie





L'ÉQUIPE



de direction



de la cafeteria

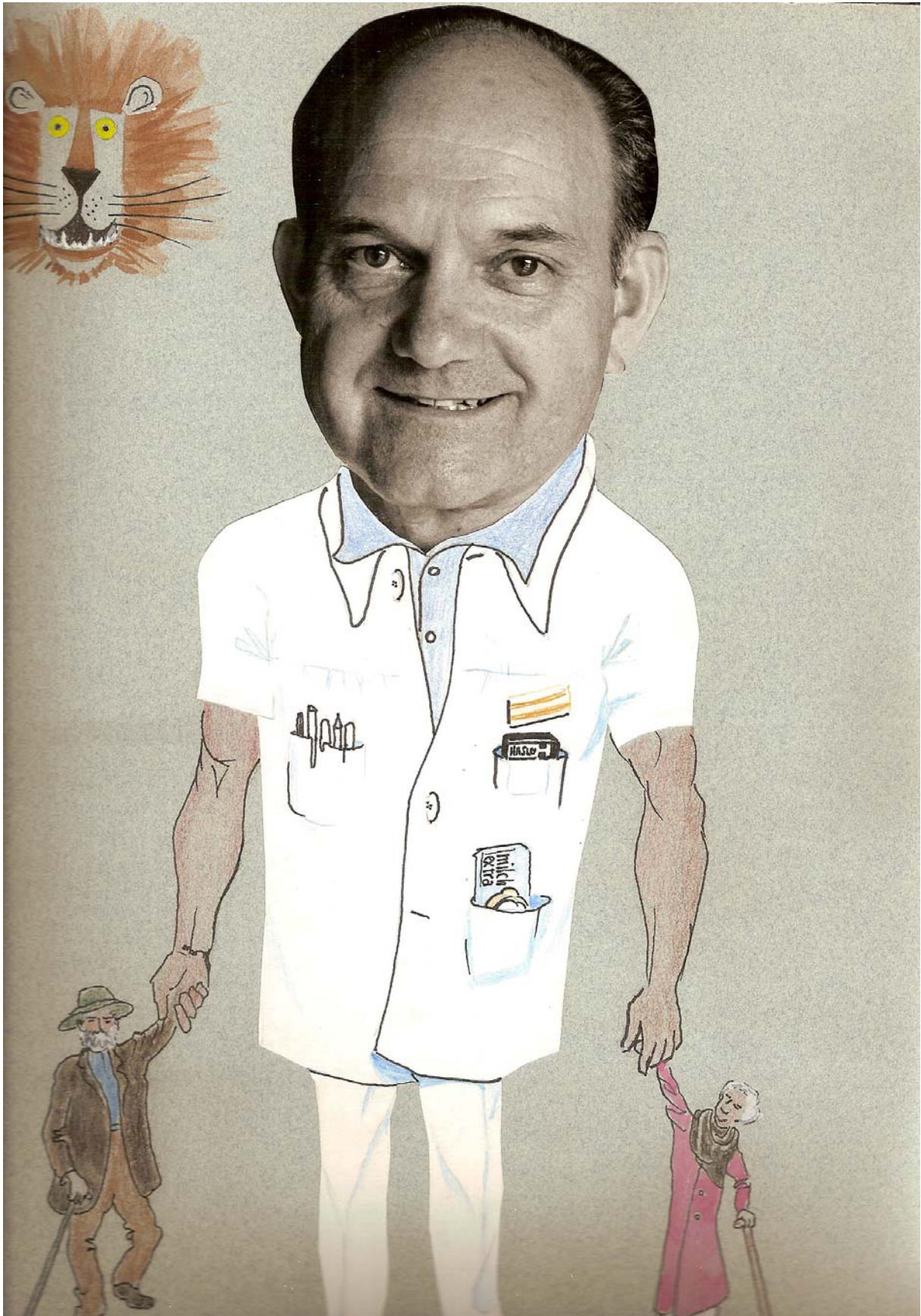


de gériatrie



*du service hôtelier*







LE CLERGE  
1982 - 1984



Walther WILD



Philippe de MESTRAL  
"Fondateur" des jeudis après-midi

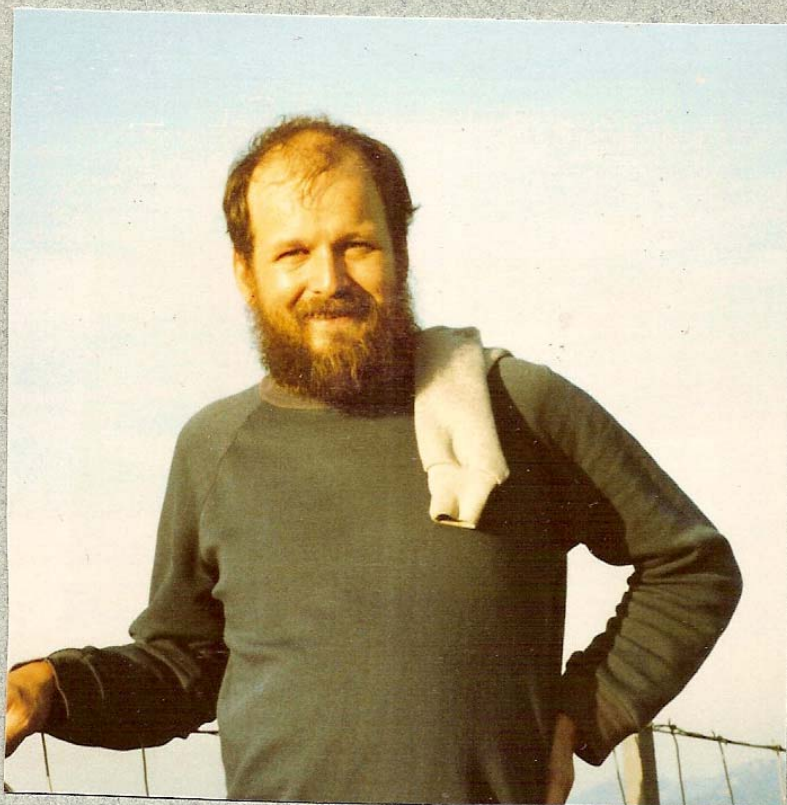




Pascal VEILLON  
L'Abbaye



Daniel SAUGY  
Le Brassus



Diacre Philippe CORSET

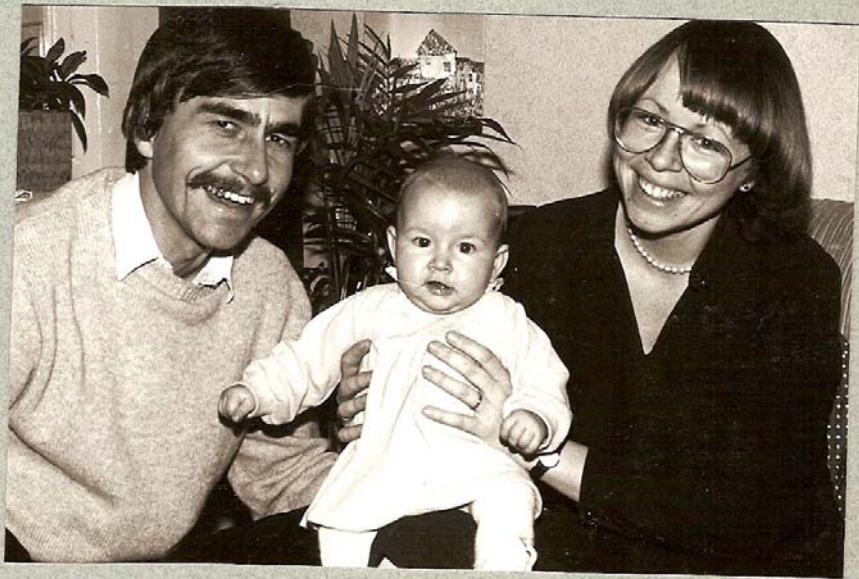




Curé Francis BONO  
Bois d'Amont

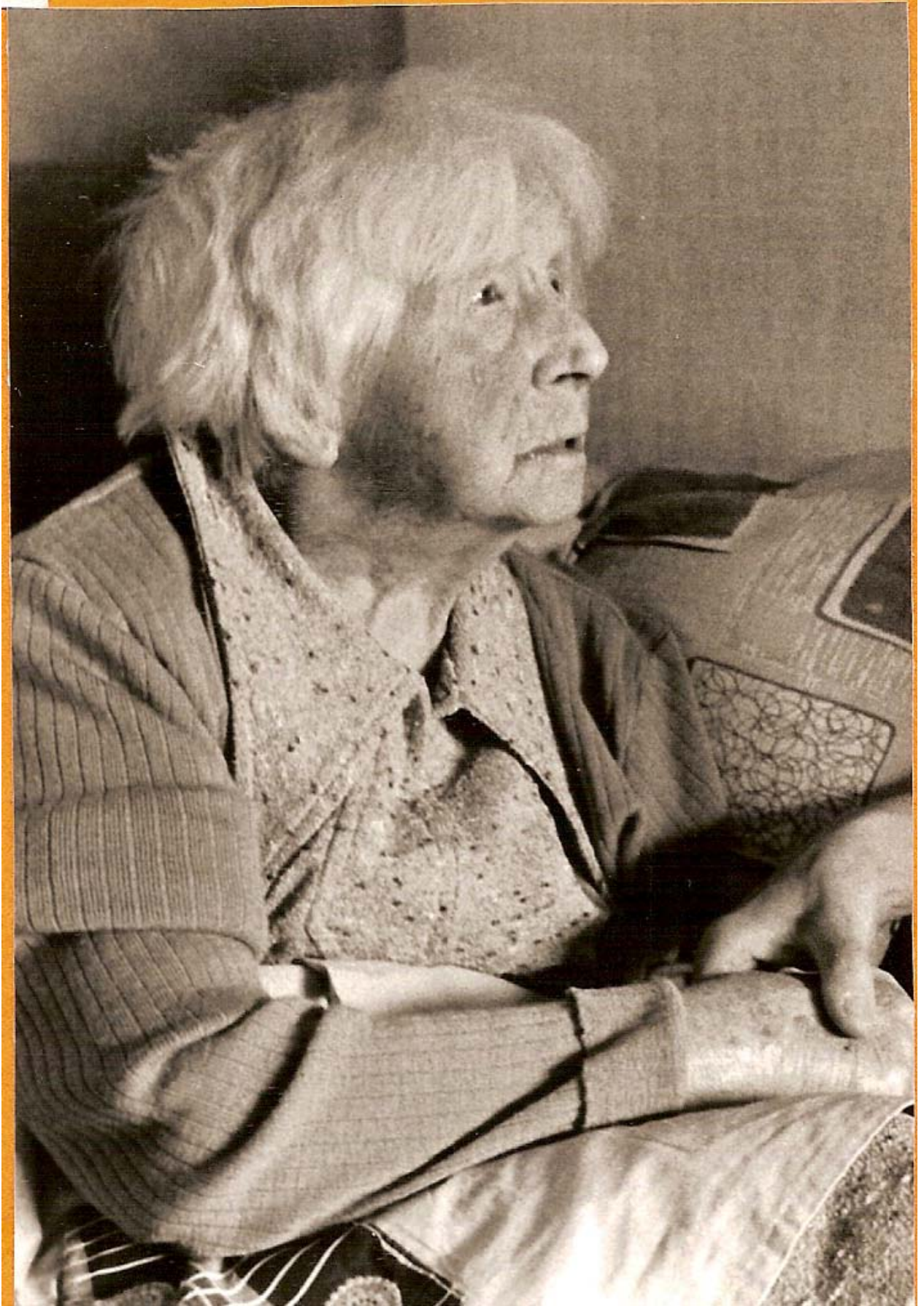


Abbé Jean-Marc MARTY  
Le Brassus



Daniel FATZER & sa femme Anne-Marie  
tous deux pasteurs



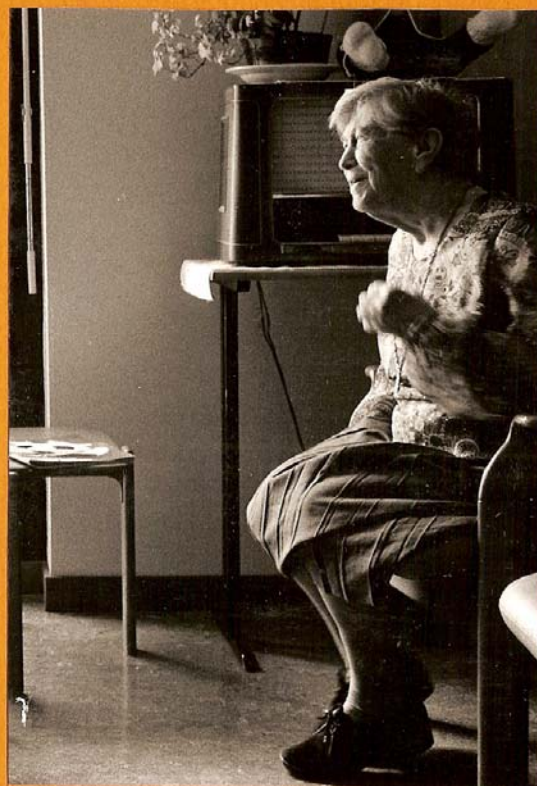




Les bons moments de l'hôpital



## Les bons moments de l'hôpital





et les moins bons...













1<sup>er</sup> AOUT 1982









# Le personnel en fonction le 12 mars 1984

date d'entrée

ARN	Mugette	Cuisinière	24.03.1980
AUBERT	Andrée	Infirmière	01.09.1982
AUBERT	Lucette	Infirmière	01.10.1967
AVISSEAU	Catherine	Infirmière	03.01.1983
BALSIGER	Gilbert	Chef de cuisine	01.05.1963
BAROFFIO	Françoise	Aide-infirmière	02.05.1983
BARRAUD	Danièle	Aide-infirmière	04.10.1982
BASSIN	Jacques	Infirmier	01.09.1983
BENOIT	Gisèle	Gouvernante	02.08.1976
BENOIT-LIZON	Nadine	Aide-infirmière	01.08.1979
BERNEY	Daisy	Aide-infirmière	01.11.1979
BERNEY	Marie-Thérèse	Infirmière-assistante	20.09.1982
BERNEY	Michel	Agent technique	04.10.1982
BERRET	Christian	Médecin-assistant	01.09.1983
BESSON	Corinne	Elève infirmière-ass.	28.02.1984
BIANCHI	Anne-Lise	Secrétaire	21.04.1981
BLONDEAU	Catherine	Diététicienne	09.01.1984
BOURDILLOUD	Marie-Thérèse	Aide-infirmière	01.10.1980
BRAND	Jean-Pierre	Infirmier-chef	01.12.1976
BRAVO	Conchita	Aide-de-maison	01.04.1981
BRIAND	Olivier	Infirmier	01.11.1982
BROCARD	Christine	Elève infirmière-ass.	28.02.1984
BROCQUEVILLE	Brigitte	Ergothérapeute	01.08.1983
BUTTAUER	Géraldine	Infirmière-assistante	18.07.1983
CANNARD	Lilyane	Infirmière	01.10.1979
CANTONE	Anna	Aide de maison	05.08.1976
CAPT	Charlette	Empl. cafétéria	01.06.1983
CASAROLI	Anne-Marie	Aide de cuisine	01.12.1980
CASTELLA	Camilla	Aide de buanderie	29.09.1975
CASTELLA	Marisa	Aide-infirmière	01.09.1982
CHAMPION	François	Chef comptable	03.01.1983
CHRISTINAT	Martine	Laborantine	11.11.1980
CRETIN	Marie-Josèphe	Nurse	01.03.1981
CRETIN	Martine	Empl. de commerce	01.12.1979
DEBONNEVILLE	Raymonde	Empl. cafétéria	01.09.1982
DEPRAZ	Francine	Nurse	26.08.1972



DEQUAND	Anne	Infirmière	05.04.1983
EASTWOOD	Diana Jane	Inf. Sage-femme	01.03.1984
FAIVRE	Marie-Thérèse	Femme de chambre	18.05.1981
FLACTION	Charly	Chef technique	28.10.1968
FLACTION	Danielle	Empl. cafétéria	01.06.1980
FLUCKIGER	Marie-Thérèse	Empl. d'exploitation	05.04.1982
FRAGNIERE	Juliette	Empl. de buanderie	01.07.1970
FREIHOLZ	Michel	Agent technique	01.10.1979
GALARD	Marie-Rose	Aide-infirmière	01.06.1976
GANAYE	Véronique	Infirmière	04.07.1983
GANDER	Nicole	App. de commerce G	01.08.1982
GAY	Françoise	Infirmière assistante	01.03.1984
GEISER	Jacques	Médecin-assistant	03.10.1983
GEORGE	Christine	Aide-inf. stag.	01.08.1983
GERBER	Eric	Infirmier	01.10.1980
GERBER	Esther	Infirmière	01.05.1982
GOLAY	Marlène	Nurse	01.03.1977
GOLAY	Roselyne	Secrétaire médicale	10.12.1977
GOLAY	Véronique	Infirmière	20.09.1977
GONZALES	Jorge	Aide de cuisine	01.03.1975
GONZALES	Maria	Aide de cuisine	01.12.1974
GOSSI	Elisabeth	Infirmière	01.09.1983
GRUNENWALD	Jean	Employé de maison	17.11.1980
HILDBRAND	Jean-Marc	Directeur administratif	26.09.1977
JANEIRO	Delia	Femme de chambre	05.05.1980
KARAI	Antonia	Aide salle d'opération	01.05.1978
KIENER	Anna	Sage-femme	01.05.1980
KIENER	Edmond	Inf.-anesthésiste	01.03.1980
KOBI	Martina	Aide-inf. stag.	03.01.1984
LACROIX	Anne-Marie	Infirmière	01.09.1983
LAMAS	José	Aide de cuisine	01.09.1980
LAMAS	Maria	Femme de chambre	14.08.1978
LAMBERT	Anne-Lise	Infirmière	01.03.1983
LECOULTRE	Denise	Aide-infirmière	01.02.1984
LEIMGRUBER	Sonja	Aide-inf. stag.	03.01.1984
LEUBA	Catherine	Empl. buanderie	02.06.1980



LEUWYLER	Fabienne	Aide-infirmière	01.01.1982
LOCATELLI	Nadine	Aide-infirmière	01.04.1970
LONCHAMPT	Françoise	Réceptioniste	02.06.1978
LUGRIN	Marguerite	Aide-infirmière	01.09.1981
LUGRIN	Stéphane	Infirmière-assistante	02.05.1983
LYON	Paul	Physiothérapeute	01.10.1981
MAGNENAT	Linette	Aide-infirmière	01.09.1963
MARMY	Bluette	Empl. buanderie	10.05.1982
MARTINEZ	Manuel	Aide de cuisine	03.01.1980
MEROZ	Jacques	Tech. radiologie	01.11.1981
MEYLAN	Françoise	Aide salle d'op.	01.10.1975
MEYLAN	Hélène	Infirmière-assistante	05.05.1975
MEYLAN	Jacqueline	Aide de cuisine	01.06.1980
MEYLAN	Marianne	Empl. d'exploitation	05.03.1984
MONACHON	Gloria	Infirmière	03.07.1974
MONNIER	Odette	Empl. d'exploitation	05.07.1982
MORET	Madeline	Infirmière	01.12.1983
MURJA	Mercedes	Femme de chambre	15.09.1980
PASTOR	Françoise	Aide-infirmière	08.09.1975
PIAZZINI	Marinette	Aide salle d'op.	01.09.1981
PIGUET	Mary-Claude	Aide-infirmière	01.02.1984
PYTHOUD	Christiane	Réceptioniste	03.03.1975
PYTHOUD	Laurent	App. cuisinier	01.08.1983
RAMSEYER	Bernard	Aide-infirmier	01.09.1975
REYMOND	Bernard	Aide de maison	15.09.1980
RICHEME	Marguerite	Physiothérapeute	01.11.1983
ROCHAT	Annie	Nurse	09.07.1974
ROCHAT	Christiane	Téléphoniste	02.07.1979
ROCHAT	Corinne	Infirmière-assistante	05.04.1983
ROCHAT	Margaret	Infirmière	17.01.1972
ROCHAT	Verena	Aide-hospitalière	01.11.1980
ROEF	Thérèse	Aide-infirmière	21.02.1974
ROYDOR	Marie-christine	Infirmière	01.10.1980
SANTORO	Myriam	Aide-infirmière	01.09.1982
SAULET	Françoise	Technicienne RX	01.02.1979
SAULET	Michel	Infirmier	01.12.1983



SEMMAMI	Fatima	Infirmière-instrum.	01.01.1979
SIMOND	Bluette	Empl. buanderie	01.06.1981
SCHURCH	Ernst	Médecin-assistant	05.04.1983
TEJO	Isaura-Marie	Femme de chambre	03.10.1983
THALMANN	Janine	Infirmière	01.01.1978
THEVOZ	Madeleine	Aide-infirmière	01.11.1976
THOMPSON	Rowan	Infirmière	01.03.1983
TRULLARD	Christine	Aide-infirmière	01.01.1981
VANOTTI	Dominique	Laborantine	01.06.1981
VIDECOQ	Agnès	Nurse	01.06.1982
VIDECOQ	Daniel	Aide-infirmier	01.10.1981
WEISS	Renate	Inf-instrumentiste	01.10.1981
ZIORJEN	Bluette	Empl. buanderie	07.08.1978





# UN IMMENSE MERCI AUX

DAMES DE LA COUTURE      AVRIL 1985

1er rang, assises, Mmes & Mlle:

Daisy ROCHAT	les Bioux
Marguerite CAPT	le Brassus
Eliane GANDER	le Sentier

2me rang:

Marcelle GOLAY	le Brassus
Clémentine NICOLE	le Sentier
Louisette GERBAULT	Chez-le-Maitre
Charlotte PIGUET	le Sentier
Thérèse FORESTIER	le Brassus
Claudine REYMOND	le Sentier

3me rang:

Louisette REYMOND	la Golisse
Yvonne CAPT	le Sentier
Denise LACROIX	Bois d'Amont
Laurence RUFFIEUX	le Sentier

Manquante:

Yvonne GOLAY-Berney	le Brassus
---------------------	------------





UN MERCI TOUT AUSSI CHALEUREUX  
AUX TROIS DAMES DU BRICOLAGE:  
Mmes Louise MEYLAN  
Charlotte JUTZER  
Sylvia ROCHAT  
le Brassus  
le Brassus  
le Sentier





*Le 5 décembre 1934*

*commençait l'activité de notre*

*Hôpital*

*le 8 septembre 1984*

*nous en fêtons le*

*50<sup>e</sup> anniversaire*

*auquel nous avons l'honneur de vous inviter*

*Le Comité d'organisation*

**Programme  
de la Journée officielle**

**13 h. 30** Réception des invités à l'Hôpital de La Vallée

**14 h. 15** Départ du cortège (Gare Sentier-Orient)

**15 h. 00 PARTIE OFFICIELLE**

- Musique (Quatuor du Pré Lionet)
- Bienvenue
- Allocution de M. Etienne SCHAER, Président du Comité d'organisation du 50<sup>e</sup> anniversaire
- Allocution de M. André AUBERT, Président du Conseil administratif de l'Hôpital de La Vallée
- Message de M. l'abbé Jean-Marc MARTY, curé de la Paroisse de La Vallée
- Intermède (Cercle littéraire du Sentier)
- Allocution de Mme Claudine PIGUET, Syndic du Chenit
- Allocution de M. Georges VANDEL, Maire de Bois d'Amont
- Intermède (Cercle littéraire du Sentier)
- Allocution de M. Jean Rochat, Préfet du District de La Vallée
- Musique (Quatuor du Pré Lionet)





L'Hôpital  
de la Vallée de Joux  
fête  
ses 50 ans

EXTRAITS de la FEUILLE d'AVIS de la VALLEE de JOUX  
Mercredi 5 septembre 1984

FAVJ du mercredi 5 septembre 1984



*La ferme, dite plus tard «de l'Hôpital», vers 1910 - 1912*

Photo ci-dessus, ainsi que toutes les ci-dessous, parues dans la FAVJ du 5 septembre 1984

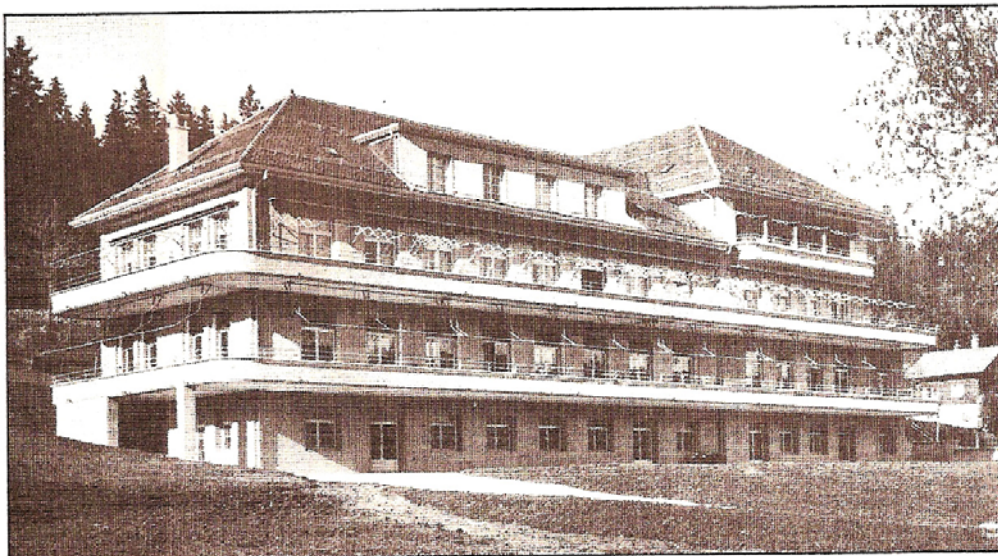


*A la chapelle de l'Hôpital communal (Asile de L'Orient) 1938*

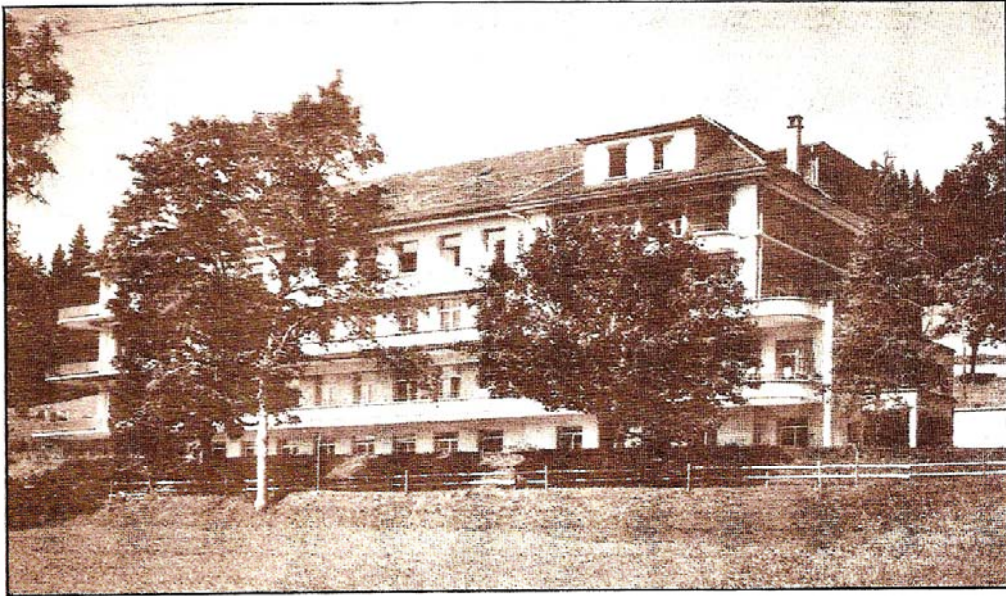




*Pose de la première pierre, le 6 mai 1933; discours d'André Bovon, pasteur*



*Le premier Hôpital (1934)*



*Le deuxième Hôpital (dès 1956)*



*Georges-Henri Piguet,  
le rentier philanthrope*





*1954: Un quatuor bien accordé*  
*Debout:*  
*Sœur Mathilde et*  
*Sœur Thérèse*  
*Assises:*  
*Sœur Antoinette*  
*(Dir.) et Sœur Laure*



*Gabriel Dépraz, Président du comité directeur, de 1950 à 1978*



*Le Dr James Rochat, ou «Après le bistouri, la rame»*

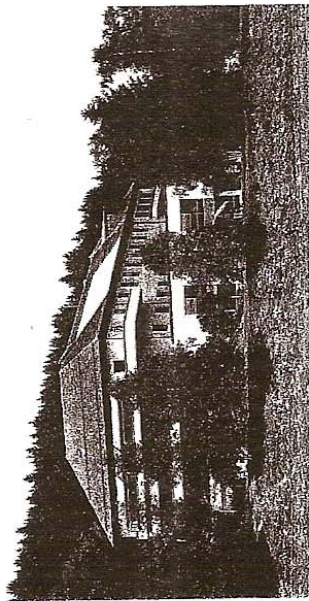


Le docteur Blaise Convert





# L'Hôpital de la Vallée de Joux fête ses 50 ans



Histoire quelque peu décontractée de notre établissement jubilaire

## Programme des manifestations du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Hôpital de La Vallée

### SAMEDI 8 SEPTEMBRE

**Matinée de 10 h. à 13 h.**

Animation musicale: orchestre «L'Echo du Lac de Joux»; ensemble de cuivres «La Gribouillette»

Stands de vente: artisanat - pâtisserie - boissons - etc.

Exposition:

10 h. 15 distribution des prix du concours des écoliers

**Après-midi**

14 h. 15 **Départ du cortège du 50<sup>e</sup>**  
Parcours: Gare - Hôpital, avec retour sous la cantine du Sentier (stands de vente + tests aptitudes physiques)

15 h. 00 **Partie officielle**

16 h. 30 **Montgolfières: gonflage et envol**  
Animation musicale: Union Instrumentale de Bois d'Amont, La Jurassienne

### DIMANCHE 9 SEPTEMBRE

**Matinée + après-midi de 9 h. 30 à 16 h.**

09 h. 30 **Culte œcuménique à l'Hôpital** (invitation à tous)  
Partie musicale: l'orchestre Poëtica, le Chœur de l'Hôpital

dès 10 h. 30 **Animation musicale: Cors des Alpes; jodeliers et armaillis; orchestre L'Echo du Lac de Joux**  
**Tests aptitudes physiques**

Stands de vente: artisanat - pâtisserie - boissons, etc.

Exposition

Montgolfières: gonflage et envol

dès 11 h. 30 **Repas en commun réunissant les malades, les invalides, le personnel, les familles, les amis, ainsi que le public**  
**INVITATION A TOUS** (inscription souhaitée)  
Prix du repas: Fr. 10.—

dès 13 h. 00 **Animation musicale: Jacky Rochat et son accordéon; Variétés; Quatuor de saxo La Jurassienne; Echo des Forêts, Le Pont; Le Daphné**

15 h. 30 **Tirage de la loterie et résultats des tests aptitudes physiques**

dès 16 h. 00 **CLÔTURE DES MANIFESTATIONS DU 50<sup>e</sup>**

**TOUTES CES MANIFESTATIONS, à l'exception du cortège, se dérouleront dans les jardins de l'Hôpital ENTRÉE GRATUITE**

**EMPORTEZ UN SOUVENIR DU 50<sup>e</sup> ET DE VOTRE VISITE** en achetant:

*Un billet de loterie - Le vin du 50<sup>e</sup> - Une magnifique boîte à vacherin - Un tablier et un linge - Un étain gravé - Un objet des artisans de Bois d'Amont - Etc.*

**INVITATION CORDIALE A TOUS**

Le Comité d'organisation

Préambule: ou: Il y a Hôpital et...  
Hôpital

«Article 1<sup>er</sup>: L'Hôpital du Chenit a pour but de loger et d'entretenir, pendant un temps plus ou moins prolongé, des bourgeois pauvres et dépourvus de tous moyens d'existence.

Sous la surveillance supérieure de la Section de Police et Secours, cet établissement est administré par un Directeur nommé par la Municipalité.

Article 18: Le Directeur aura sa résidence fixe à l'Hôpital communal. Il devra tout son temps, de même que sa femme, à l'établissement, soit à la Commune.»

Si, dans le titre de cet article déjà, nous avons introduit une notion de déconcentration, c'est pour prévenir le lecteur de la Feuille que, tout en nous référant exclusivement à des sources absolument authentiques (nous les citons en annexe), nous céderons parfois à notre penchant viscéral qui consiste à éclairer trop vivement la face malicieuse, imprévue, voire paradoxale des personnes, des institutions et des événements auxquels nous avons affaire; ne voyez dans cette attitude assez cavalière ni accès d'humeur circonstancié, ni ironie méchante et déplacée: l'Hôpital de la Vallée, une oeuvre sérieuse et édifiante, à la réussite de laquelle vous avez tous participé, mérite un respect quasi inconditionnel; voyez plutôt en son relateur d'aujourd'hui un Président du Comité d'Organisation du 50<sup>e</sup>, animé surtout d'une bonne dose d'optimisme, ce qui sera toujours un handicap insurmontable pour lui voir conférer le titre d'historien.

Toutes ces précautions prises, il va sans dire que les articles 1<sup>er</sup> et 18 du préambule, pour authentiques qu'ils soient, (règlements de 1869 et 1912) vous induisent sans coup férir sur la fausse piste historique où nous avaient allègrement égaré au moins deux membres du Comité d'Organisation, dès la première séance constitutive; l'Hôpital de l'Orient, appelé aussi Hôpital communal, Asile communal, Asile de vieillards, Hospice, Maison des Pauvres, accueillit depuis 1869 (date de son premier règlement) des vieillards, des infirmes et des enfants abandonnés; en 1871, un comité de surveillance, composé exclusivement de dames, veillait à la bonne marche de l'établissement, coopérait avec le couple directorial et, en 1885, réussit à soustraire les enfants à ce milieu hospitalier «qui ne leur convenait pas, tant au point de vue moral que matériel»; ce fut le début de «l'Enfance abandonnée», qui plaçait ces jeunes garçons et filles dans des familles ou des homes ad hoc; ce n'est qu'en 1948, après la mise en vigueur de la nouvelle loi cantonale sur l'assistance publique, qu'elle prit le nom d'«Institution communale en faveur de l'enfance malheureuse» et elle put fêter son centenaire en 1971. Cet «Hôpital communal» n'avait

en fait pas usurpé son nom; étymologiquement en effet, un hôpital (du latin hospes=hôte) était destiné anciennement à recevoir des hôtes: pèlerins, pauvres, infirmes, puis à traiter plus ou moins gratuitement des malades indigents (mettre quelqu'un à l'hôpital signifiait: le réduire à la misère!), mais restons réaliste: nos pensionnaires de l'Orient ne recevaient que rarement la visite du médecin et vivaient à la charge de leur commune d'origine, ne recevant que quelque argent de poche quand ils travaillaient à la voirie ou à la tourbe (1 fr. par jour en 1940!), aidant à l'exploitation de la ferme, tirant parfois le tombereau ou encore fossoyant le cimetière et confectionnant d'avance des cercueils! Ils étaient là une trentaine (en général 20 hommes en hiver et 10 femmes toute l'année), coulant souvent leur dernière tranche d'existence dans ces locaux devenus peu à peu insalubres, malgré les efforts des directeurs qui s'y succédèrent, soit MM. Fontannaz, Adam Pignet et finalement Alfred Schreyer (1937 - 1940) qui, avec les rudimentaires moyens du bord, n'arrivaient plus à lutter à armes égales contre les insectes anthropophages qui n'avaient rien à voir avec les bostryches de nos forêts; cette institution communale, ces hommes et femmes mêmes, relégués de la sorte au banc de la société, mériteraient une notice historique beaucoup plus étoffée que le raccourci que nous vous retraçons, surtout que certains d'entre eux, dans les années 20 et 30, endossaient des sobriquets pour le moins évocateurs, tels que: Baron, Pointcarré, Vigan, Moutchou, Meylan des Oiseaux, Meylan des Paniers, etc.

A la fin de décembre 1940, les 11 derniers pensionnaires de l'Hôpital de l'Orient essayèrent, en vertu de la nouvelle loi cantonale, dans les asiles du Mont-sur-Lausanne, de Bullet et de Château-d'Oex. Quant à l'immeuble même, avant de devenir, restauré et assaini, la belle maison locative-ferme que nous connaissons (Les Saugettes), la Commune en vendit le contenu à l'encan, preuve en soit cette lettre-document, adressée au Conseil de

l'Hôpital de la Vallée en date du 13 mars 1941 par la Municipalité:

«Nous portons à votre connaissance que l'inventaire de la lingerie de l'Asile communal de l'Orient a fait constater la présence de 35 draps de lit en parfait état; nous nous permettons de vous les offrir au prix de fr. 3.50 la pièce».

Nous ne savons pas précisément si Monsieur Paul Givel, président, et soeur Antoinette, directrice, ont saisi ces draps au vol, mais en tout cas cette offre symbolique nous permet enfin de mettre le cap sur l'objet principal de notre article, tout en ayant démontré implicitement que, durant 6 ans (1934 - 1940) coexistèrent deux «Hôpitaux» dans la commune du Chenit.

#### L'INFIRMERIE DE LA VALLÉE DE JOUX

Lorsque, en mai 1983, on nous confia la mission d'esquisser un historique de notre véritable établissement hospitalier, le problème majeur des «sources» possibles effleura immédiatement notre esprit, qui balançait de la sorte: rédiger, il y a quelques années, 100 ans de la vie d'un collègue que nous avons hanté sans cesse depuis trois décennies, que nous connaissions presque par cœur grâce à des apports écrits ou oraux, était bien une entreprise à notre mesure; mais se trouver face à un Hôpital, c'était une autre aulne: nous ne connaissions guère l'intéressé que par une appendicectomie personnelle, trois accouchements réussis de notre épouse et les amygdalectomies inévitables de nos deux garçons, sans parler, bien sûr, des liens de respectueuse amitié que nous entretenions familialement avec le corps médical et le personnel infirmier de la maison, l'aurole de «membre souscripteur» ayant bien rempli son office de sésame. Grande alors, et heureuse fut notre surprise quand, au bout de trois mois de recherches, nous nous trouvâmes devant une montagne de matériaux de tout genre, manuscrits, imprimés et photographiques, certes propres à nous aider grandement, mais aussi à nous contraindre à des choix douloureux, si



la limite de 2 pages environ de notre Feuille locale doit être respectée. Ainsi avons-nous décidé de nous en tenir principalement aux origines et aux prémices assez édifiantes de l'Hôpital de la Vallée, exploitant principalement pour cela les données écrites de MM. Léon Aubert, syndic de l'époque et Henri-Daniel Pignet, ancien secrétaire du Comité Directeur, quitte à vous donner par la suite un condensé accompagné de quelques graphiques démonstratifs.

D'autre part, M. le Dr Blaise Convert, Doyen du collège des Médecins, et M. Jean-Marc Hildbrand, Directeur administratif, se sont volontiers montrés disposés à collaborer à la réalisation de cet encart journalistique en présentant, chacun dans son domaine, le bulletin de santé de notre établissement actuel, côtoyant une ressortissante anglaise, jeune et sage-femme de son état, que vous découvrirez au cours d'une interview qu'elle nous a gentiment accordée.

#### LES LOINTAINES ORIGINES (ou: les hésitations des Combiens)

On peut le dire: la gestation de l'Hôpital de la Vallée aura été longue... 68 ans! En 1866, on commençait déjà à réunir des fonds par le moyen de ventes, concerts, etc. en faveur d'une Infirmerie de district. En 1873, un philanthrope généreux et... anonyme donne une somme de fr. 2'000.— qui devait être entièrement affectée à la construction d'un bâtiment hospitalier. La même année déjà, le 19 août exactement, un Comité provisoire de 17 membres, présidé par M. Gaspard Golay, préfet, se met en branle et en décembre, grâce à la célérité du pasteur Eugène Rapin, soumet un Rapport circonstancié et fort bien équilibré; c'est le premier opuscule imprimé (12 pages) que nous possédions qui ose envisager sérieusement la réalisation globale et effective d'une Infirmerie de district: il mérite de ce fait que nous nous y arrêtions un instant.

Selon les normes bien établies de l'époque (1 lit pour 1000 âmes), «un établissement de 6 lits de base, soit une chambre à 3 lits pour hommes et une chambre à 3 lits pour femmes est préconisé; toutefois il serait prudent d'avoir une chambre en réserve pour les cas inattendus... ou pour les incurables»; un «pavillon d'isolement» est aussi envisagé, destiné au traitement des maladies épidémiques; de plus: chambre et cuisine pour l'infirmière qui doit résider dans l'établissement; à propos de cette personne, qui doit être une indigène, plutôt qu'une diaconesse de St-Loup, elle n'aura pas trop de conditions à remplir pour être nommée: «Une certaine pratique dans l'art de faire les pansements, une bonne santé, de la sympathie pour ceux qui souffrent, une conduite irréprochable, sont des qualités qui suffisent pour constituer une excellente infirmière». Il est vrai que, selon le Dr

Rouge, chirurgien de l'Hôpital cantonal, «les infirmeries ne doivent recevoir que les affections aiguës, légères, de courte durée, dont le traitement n'exige ni des soins compliqués, ni de surveillance particulière». (Sinon c'est le transport risqué dans la capitale)

Quant au problème financier, il ne pose pas de problèmes insolubles: il y a des fonds appréciables pour le départ, «l'architecte de l'Etat tracera gratuitement les plans», des ventes annuelles seront organisées, les communes ou des bourses payeront à 50 % les frais de maladie, et le prix de revient de la journée d'hospitalisation oscille entre 2 et 3 fr. (moyenne entre les différentes infirmeries consultées, la plus basse étant celle de La Chaux-de-Fonds: fr. 1.75, la plus élevée celle d'Aigle: fr. 3.30!), ce qui entraînera une charge d'exploitation d'environ fr. 6'000.— par an... on rêve!

Alors, que manquait-il à nos édiles pour donner le feu vert de l'ouverture du chantier? On sait que, dès 1874, des nuages sombres planaient dans le ciel économique; une grave crise horlogère affecta alors la Vallée jusque vers 1880 et l'on conçoit que, devant l'exode de toute une frange de la population, les autorités n'avaient pas le moral pour cautionner une nouvelle fondation, essentiellement humanitaire; avec un bon siècle de recul, on se demande franchement si notre LIM d'aujourd'hui aurait été partie prenante pour une industrie de montagne de ce type...

Trois ans plus tard toutefois, le 27 février 1876, un Conseil d'Administration intercommunal de 26 membres et 26 suppléants fut nommé sous la présidence de M. Charles Rapp, pasteur au Sentier; mais il ne fit guère qu'amasser et gérer des fonds, tâche qu'il eut l'agrément d'exécuter dès 1885 en recevant un legs de fr. 25'000.— de la part de Mme Pauline Hervieu-Baud, habitant la Côte et ressortissante par sa mère de la commune du Chenit.

Malheureusement, vers 1885 aussi, la débâcle du Crédit Mutuel engloba une somme d'environ fr. 10'000.— que le Comité y avait placée... mais il y eut tout de même un reliquat; en 1898, la somme restante de fr. 10'296.25, intérêts compris, fut répartie entre les trois communes, au prorata de leur population; Le Chenit reçut ainsi fr. 6'471.75 et repartira seul pour réaliser l'idée d'une Infirmerie... il faudra attendre encore plus de 30 ans!

#### LE COUP DE POUCE D'UN RENTIER DE PARIS, RESTÉ INCONDITIONNELLEMENT COMBIEN, DE COEUR ET DE PORTEFEUILLE

«Le premier octobre mil huit cent quatre-vingt dix-neuf décédait à Paris, en son domicile, sur Salomon de Caus, No 4, Monsieur Georges-Henri Pignet, en son vivant rentier», un Monsieur

qui, à titre posthume, allait devenir le support indispensable à la réalisation tant souhaitée de cet Hôpital de rêve.

En effet, dès la première page de son testament, et après avoir légué 1'000 fr. à la Bourse des Pauvres, donnait trois belles montagnes à sa commune (dont le revenu devra aider des vieillards, des apprentis, doter des jeunes filles abandonnées), Georges-Henri Pignet dit ceci:

«Je lègue de plus à la Commune du Chenit, la maison d'habitation avec toutes les terres qui en dépendent, y compris le champ que j'ai hérité de mon défunt frère Georges-Louis Pignet, que je possède sur son territoire et qui est situé près du Sentier, à charge pour cette dite commune d'y établir une infirmerie et de faire des arrangements pour que cette maison demeure perpétuellement un établissement philanthropique et qu'aucun de ces immeubles ne puisse être vendu, autrement cette donation devra être considérée comme nulle et non faite et restera à ma succession».

Suivent 31 autres legs et la fixation de 18.5 parts égales à répartir entre 17 héritiers institués...

Notre Combiens parisien, devenu un rentier vraiment confortable, eut en tout cas le don rare de planifier les derniers mois de son existence: signer son testament le 2 mai 1899, y ajouter deux codicilles, les 15 juin et 20 juillet, décéder le 1<sup>er</sup> octobre de la même année, tient de l'ordinateur moderne...; il avait aussi le soin du détail, lorsqu'il précise ceci dans son second codicille: «Quand la rente annuelle de deux cent quarante francs que j'ai faite dans mon testament... à Ami Tavel sera devenue libre, c'est-à-dire après son décès, je la lègue à la Commune du Chenit, à la condition qu'elle s'engage d'employer cette rente à faire donner du café au lait au premier déjeuner des vieillards des deux sexes qui seront dans son Hôpital communal (alias = de l'Orient)»; nos documents ne nous disent pas à quel directeur échet l'honneur de servir le premier bol de café au lait, ni s'il y en eut d'autres!



Georges-Henri Pignet,  
le rentier philanthrope

G.-H. Pignet, en ce qui nous concerne, eut surtout le sens de la réalité:



Bien implanté dans sa demeure parisienne du 3<sup>e</sup> arrondissement, portant beau dans son habit marenge, col cassé à noeud droit, barbiche et moustaché à la gauloise retroussée, lorgnon d'époque pincé sur un nez fait tout exprès, notre Combiar à la belle tête ronde (cf. la photo), restait au fait de tous les événements de la Vallée: sa nombreuse parenté, ses amis du Sentier lui écrivaient, des séjours au pays natal le renseignaient, et puis «La Feuille» paraissait déjà... quoique les récépissés de son éventuel abonnement à l'étranger n'aient pu être retrouvés à l'ancestrale Imprimerie Dupuis...; de toute façon, c'est en pleine connaissance de cause qu'il se montra si généreux et avisé dans ses legs en faveur de la Commune du Chenit: il savait que ce qui manquait fondamentalement aux promoteurs d'une Infirmerie, qui tergiversaient depuis une trentaine d'années, c'était un grand bâtiment serti de champs de bonne surface, le tout prêt à l'emploi; acquis lui-même à cette noble idée, il fit ce qu'il fallait pour permettre sa réalisation, et ce immédiatement après sa mort, pensait-il.

#### BON VENT, PUIS QUELQUES RISÉES SEULEMENT

De fait, cette donation, homologuée en dernier ressort le 7 décembre 1899 par le Juge de Paix du cercle du Chenit, M. Eugène Aubert, suscita aussitôt une vague d'infirmité prometteuse:

L'on voit ainsi le Comité de l'Infirmerie du Chenit, au mouillage depuis une quinzaine d'années, épaulé cette fois par une commission du Conseil communal, reparti au large, toutes voiles dehors, et mettre le cap sur un objectif estimé prioritaire: élaborer des statuts propres à mener à chef cette réalisation tellement souhaitée; en quelques mois, ces statuts sont prêts et bien ficelés par l'aval de toutes les autorités concernées: Conseil communal, Conseil d'Etat, Tribunal de District, en date du 24 décembre 1900 déjà; enfin cette institution est prise au sérieux: elle est reconnue «personne morale», elle a son fonds propre capitalisé, est certaine d'être alimentée financièrement, et son but est bien défini:

##### «Article IV:

Le but de cette fondation est la guérison ou le soulagement des malades.

Elle reçoit sans aucune distinction de culte ou de nation (n) alité (sic)!:

- a) Des malades payants.
  - b) Des malades non-payants.
- Sont exceptés de l'admission:
- a) Les personnes atteintes de maladies mentales et celles qui seront déterminées par un règlement spécial.
  - b) Les incurables».

Etant un «bien communal», cette institution est régie par toutes les règles y afférentes; un règlement organique (ou interne) est déjà préétabli.

On a donc mis les bouchées doubles, depuis le décès fructueux de G.-H. Pignet, et tout semble prêt pour le coup d'envoi exécutoire...; il y a pourtant un point faible, que l'on découvre à l'article VII de cette belle armature:

«Un Comité d'administration de 9 membres, nommé par la Municipalité, sera constitué aussitôt que l'Infirmerie sera en état de fonctionner régulièrement».

Ces 11 articles de belle envolée, retranscrits d'une superbe plume par le Grefier A. Pignet, resteront en cale sèche jusqu'en 1934, date à laquelle un nouveau start statutaire sera donné, cette fois-ci pour les besoins d'une Infirmerie vraiment... «en état de fonctionner régulièrement»; mais ne jetons pas l'ancre à ces navigateurs quelque peu rêveurs qui, somme toute, n'eurent que le tort d'être en avance sur leur temps.

#### ENCORE QUELQUES EFFORTS, DE LONGUE HALEINE

Comme pour le prouver quelques années après, un commando aux visées beaucoup plus restreintes et surtout plus réalistes va être équipé; sous l'impulsion de la commission de gestion, la Municipalité, en 1907, désigne un X<sup>e</sup> Comité de l'Infirmerie; il est composé de 9 membres (chiffre prévu en 1900!) et M. Ernest Aubert comme président et M. le pasteur Wütrich en qualité de secrétaire; «La tâche essentielle de ce Comité sera de trouver de nouvelles ressources à ajouter au fonds actuel, afin de pouvoir passer à l'exécution dans un avenir pas trop éloigné»; voilà ce qu'écrivit le président dans son «appel de fonds», imprimé en février 1908 et adressé à tous les ménages de la commune; il ne rêve pas, ce président, il voit bien où le bât blesse et il présente ses arguments de la façon suivante:

«L'avoir net du fonds de l'Infirmerie se montait au 31 décembre 1906 à fr. 128'858.80, dont fr. 57'005.80 pour les immeubles.

A la rigueur, cette somme pourrait paraître suffisante pour commencer les travaux, mais il faut tenir compte de ce qu'elle est composée pour une part importante d'immeubles d'un faible rendement. En outre, la maison d'habitation (la ferme) nécessite, à bref délai, des réparations urgentes qui occasionneront une dépense considérable. D'autre part, il ne peut être question de mettre à contribution la Commune déjà suffisamment chargée.

Si, comme nous l'avons dit plus haut, le besoin d'une infirmerie se faisait sentir il y a 35 ans déjà, la nécessité de cette institution ne saurait être contestée aujourd'hui.

Notre contrée, en effet, après une crise longue et pénible, a vu naître une ère de prospérité et a acquis un développement réjouissant. La création d'une voie ferrée nous amène sans cesse des éléments étrangers, des ouvriers sans domicile fixe, qui ne peuvent pas toujours, en cas de maladie, sauf cas d'urgence, être évacués à l'Hôpital cantonal ou les infirmeries de St-Loup et de Romainmôtier.

La maladie, souvent bien difficile à supporter pour les personnes dans l'aisance, l'est combien plus dans les familles pauvres, lorsque la mère est obligée de s'aliter, ou que le père doit renoncer à son gagne-pain; les personnes appelées par leur profession auprès des malades pourraient citer bien des faits navrants.

Dans les cas d'épidémie enfin, une infirmerie rendrait de précieux services».

Hélas, cet appel ne reçut pas sur l'heure l'écho souhaité, c'est le moins qu'on puisse dire! Malgré le renouveau économique, le Combiar du chef-lieu se montre réticent à délier sa bourse; en effet, en compulsant l'impressionnant «Livre des comptes de l'Infirmerie du Chenit, legs Hervieu, etc.» on relève que, de 1909 à 1923, les dons annuels oscillent entre fr. 500.— et fr. 1'000.—, auxquels il faut cependant ajouter deux gros versements: en 1913, don de la famille Paul LeCoultré, à la Golisse, et en 1920, legs de fr. 30'000.— de M. Auguste Meylan-Golay, du Sentier. Et puis soudain, dès 1924, on ne sait trop sous quelle poussée, la moyenne des dons passe à environ fr. 2'500.— par an, et finalement, le 12 avril 1935, le «Bilan de clôture» se termine ainsi:

«A l'exception des valeurs mobilières et immobilières..., l'Actif de la fondation, ainsi que le bénéfice de l'exercice 1934 et le solde en caisse ont été absorbés par la construction et l'aménagement de l'Hôpital»; ainsi sera tournée la page de la dite Fondation, et les dons seront dorénavant recueillis par le Conseil d'administration nouvellement en place; ce Conseil, en août 1934, avait déjà reçu les fonds de l'Association auxiliaire de l'Infirmerie, créée il y a peu de temps, présidée par M. le Pasteur A. Bovon, et dont les membres furent parmi les premiers souscripteurs de notre établissement actuel.

Concluons ce trop long chapitre para-et préhistorique en louant le savoir-faire des gérants successifs de ces fonds, qui augmentèrent rapidement, surtout grâce à des placements sûrs au taux moyen de



4 3/4 %; ainsi l'Actif total passa de fr. 238'000 en 1920 à fr. 460'000.— au 31 décembre 1930, les dépenses annuelles atteignant à peine la somme dérisoire de fr. 1'000.—, y compris «l'entretien du bâtiment (ferme), domaines et pâturages»! Les arrières étant assurés, l'on va pouvoir partir, pour de bon cette fois!

#### EN 5 ANS (1929 - 1934) TOUT L'ÉDIFICE EST EN PLACE

Nous transcrivons ici, avec un sentiment de gratitude, quelques aînées de l'histoire que fit à son départ M. H.-D. Piguet, longtemp secrétaire du Comité directeur (1947-1965) :

«En 1929, la Municipalité constitua dans son sein une commission de 3 membres chargée de l'étude de la construction, non pas d'une infirmerie, mais d'un véritable Hôpital, car les conceptions du traitement des maladies avaient considérablement évolué depuis 1874. Un concours fut ouvert entre 5 architectes et une grande commission, dite de consultation, arrêta son choix sur le projet de M. R. Bonnard, architecte à Lausanne. Innombrables furent les séances, les démarches, les consultations nécessaires pour mettre au point ce projet et obtenir les autorisations du Département vaudois de l'Intérieur et du Service fédéral de l'Hygiène.

La décision de principe d'édifier le bâtiment prévu fut prise par le Conseil communal dans ses séances des 27 juillet et 10 août 1931, et la décision définitive les 30 janvier et 6 mars 1933 (bien que les terrassements eussent déjà commencé en 1931, payés 1 fr. l'heure, à des horlogers-pierristes chômeurs !)

Le 6 mai 1933 eut lieu une petite cérémonie de la pose de la première pierre (discours de M. Léon Aubert, syndic, et de «monseigneur» A. Bovon, pasteur), et le 24 août déjà la fête du lever. Les travaux et aménagements intérieurs prirent plus de temps, mais c'est dans la joie et la reconnaissance générales des autorités et de toute la population que «l'Hôpital de La Vallée» (et non plus «l'Infirmerie du Chenit») fut inauguré le 17 novembre 1934. La dépense totale s'éleva à environ fr. 590'000.—, couverte par le fonds de l'Infirmerie, des subsides de l'Etat et de la Confédération (fr. 74'000.—) et par un emprunt de fr. 60'000.— seulement. C'était donc dans d'excellentes conditions financières que l'Hôpital tant désiré ouvrait officiellement ses portes le 5 décembre et, heureux présage, saluait l'arrivée en ce monde d'un beau bébé (le 4 déjà!)

#### LA PREMIERE ANNEE

5 décembre 1934 - 31 décembre 1935

Il nous a paru intéressant, ne serait-ce que pour solliciter de votre part des comparaisons édifiantes, de relever ici quelques planures du 1<sup>er</sup> rapport annuel :

#### COMITÉ DIRECTEUR :

Président : Paul Givel, Le Sentier  
Vice-pdt : Paul-Edw. Piguet, Le Brassus  
Secrétaire : Emile-G. Piguet, Le Brassus  
Cassier : Isaac Golay, Le Sentier  
M. adjoint : Charles Piguet, L'Orient

CONSEIL D'ADMINISTRATION :  
9 messieurs, tous du Chenit, bien sûr !

#### SOEUR DIRECTRICE :

Antoinette Jäggi

#### COLLABORATRICES :

Soeurs Renée Chapuis et Charlotte Ackermann - Irène Rosset.  
2 infirmières partagent le travail des soeurs

#### SERVICE MEDICAL :

Dr Décombaz  
Dr James RoCHAT (seul pour la chirurgie)

#### SAGE-FEMME :

Mlle Elisabeth Golay (sage-femme officielle du Chenit)

#### PERSONNEL :

Aide d'étage, employées de cuisine et de buanderie (pas de chiffre mentionné, probablement 8-10 personnes)

#### CONCIERGE :

Albert Dépraz

#### COMITÉ DE DAMES :

Présidente : Mme Francis Massy + 6 dames

#### SOUSCRIPTEURS :

695 + 30 souscripteurs «à vie»

#### MALADES :

442,  
dont : 115 hom., 242 fem. 85 enf.  
dont : 50 Français (129 en 1936)  
dont : 8 sans domicile fixe

#### JOURNÉES DE MALADES :

12'068, dont environ 4'000 avec participation de l'Etat ou de l'Assurance infantile, payées de fr. 0.50 à fr. 3.—

#### STATISTIQUE DES MALADES :

Médecine : 147, dont rhumatismes 43, pyérites 111, etc.  
Chirurgie : 237, dont appendicites 57 fractures 55, hernies 19, abortus 15,

rachitisme 6, etc.

Accouchements : 58

Taux moyen d'occupation des lits (55) : 57%

#### AMÉNAGEMENTS :

Etendage, potager, routes d'accès (Derrière-la-Côte)

#### VOIRIE - ECLAIRAGE EXT. -

DÉBLAI DE NÉIGE :  
Gratuits (Village du Sentier)

#### CHAR DE L'HOPITAL :

tous les jeudis (début été-automne) sur la place du Sentier, ... rentre surchargé de légumes, fruits et denrées

#### CONCERTS FRÉQUENTS :

Sociétés locales, écoles primaires + collège scientifique - Mme Lucette Dépraz - M. Armand Reymond.  
Belles fêtes de Noël, avec l'animation des jeunes paroissiens du Sentier, sans oublier M. Pierre Campiotti en Bon-Enfant

#### JOURNAUX :

8 en abonnement gratuit

#### FINANCES :

Prix de revient moyen de la journée de malade : fr. 5.04.

Prix moyen facturé : fr. 3.97

Compte d'exploitation : boni de fr. 2'166.—

: charges d'exploitation : Ménage : 40% Salaires : 10%

Dons en espèces : fr. 1'621.— recus par le gérant de la Fondation pour la dernière fois; fr. 6'609.— reçus par le Conseil d'administration. Produit des troncs de l'entrée : fr. 318.46

Dons en nature : Lingerie, vêtements, layettes, etc. continuent à affluer

Bilan : fr. 278'000.— (dont fr. 60'000.— d'emprunt.

#### 50 ANS BIEN RACCOURCIS

Les grandes étapes de notre établissement hospitalier (de 1934 à 1982) ont été célébrées comme il se doit, relatées par des historiens de chez nous, aussi bien que par les chroniqueurs de tous nos quotidiens vaudois (Gazette comprise !); nous n'essayerons donc pas de faire ici une synthèse risquée de cette longue histoire et nous contenterons de repiquer à notre gré, selon les saisons, les pousses les plus émergentes, parfois aussi les plus inattendues, de ce vaste champ de culture à vocation nettement humanitaire; nous laissons ainsi à MM. Convent et Hildbrand le plaisir d'estimer, chacun à son propre boisseau, la valeur de la récolte du cinquantenaire.

1936:  
Grande vente en faveur de l'Hôpital; fr. 17'000.— de bénéfice

1937:  
Arrivée, dans ses serres déjà profilées, de M. Monachon

1938:  
La Défense antiaérienne a son propre organisme chez soeur Antoinette

1941:  
Le mazout baisse pavillon devant le charbon et le bois

1942:  
Le mélange s'adoucit à la tourbe

1945:  
La ferme possède un poulailler neuf; malheureusement, les poules d'alors ne purent jamais connaître les assauts de Platini, le coq le plus prolifique d'Europe dans les années... 80!

1946:  
Vente de 2 parcelles du domaine, pour-tant voulu inaliénable; on Pare le Choc par une pirouette de jurisprudence internationale.  
Le Dr Rochat réclame avec pugnacité un 1<sup>er</sup> «interne»; il l'obtient, comme prévu, pour fr. 120.— par mois (Dr J.-P. Christen)  
Record des journées de malades: 24'744!

1947:  
Fonds pour un agrandissement: on récolte fr. 134'092.90 dans le District.  
Infirmières: recrutement très difficile (cela va durer longtemps)

1948:  
Comptes: pour la 1<sup>re</sup> fois apparaît le poste AVS: fr. 615.95

1949:  
Problème du nouveau médecin du Bras-sus, non admis ipso facto dans l'enceinte hospitalière, déclarée «zone protégée».

1950:  
Gabriel Dépraz succède à André Meylan-Besuchet au poste de président du Conseil; il y restera fidèle jusqu'en 1978!  
A la ferme: l'eau chaude (un luxe?) est offerte à l'interne. Depuis l'automne, chaque malade (même de chambre commune) reçoit du beurre au petit déjeuner.

1952:  
Les séjours des malades sont de plus en plus courts. (la faute est imputée aux sulfamides)  
Comptes: séparation entre «Exploitation médicale» et «Exploitation hôte-lière»  
Agrandissement: nouvelle souscription, fr. 214'923.—!

1953:  
Agrandissement: participation des 3 communes: fr. 47'000.—

1954:  
Comité de dames: elles sont infatigables... et vont organiser de nouvelles ventes.  
Paul-Abram Meylan (vérificateur des comptes) voit très clair! il ose écrire ceci:  
1. Le prix de pension payé par l'Etat est trop bas?  
Cause: trop de bonnes volontés gratuites chez nous.  
Remède: accuser un léger déficit annuel  
2. Manque de personnel qualifié?  
Cause: salaires trop bas (infirmière fr. 280.— + fr. 150.— de pension = 430.—!)  
Remède: les adapter aux normes cantonales.  
Cela viendra bien gentiment (1969)

1955:  
Comité Directeur: 50 séances dans l'année (agrandissement)

1956:  
Louis Meylan succède à Georges Golay, comme caissier; il restera en place jusqu'en 1978.  
5 (ou 27 mai): journée d'inauguration du 1<sup>er</sup> agrandissement (3<sup>me</sup> étage complet - nouvelle aile côté vent)  
934 nouveaux souscripteurs! (grâce à Ernest Depierre)

1957:  
Le personnel est affilié à une Caisse de Retraites. Louis Meylan s'escrime sur sa nouvelle machine comptable «Tor-pédo»; il la met au défi... il gagne!  
Augmentation des recettes d'exploitation médicale, grâce surtout au service radiologique nouvellement équipé (Dr Convert)

1959:  
Cérémonie (Hôtel de Ville) des 25 ans.

1960:  
L'exploitation du domaine est abandon-née (Marius Meylan, dernier fermier).  
Comptes: le poste «salaires-charges sociales» devient définitivement et en croissant le poste le plus lourd des frais d'exploitation (43,8 % en 1960; 77,32 % en 1983!)

1961:  
Juin: la transformation complète de la ferme (rural) est terminée. (jolies cham-bres)  
Plusieurs milliers de m2 de terrain sont donnés ou vendus à la Commune (Chez-le-Maître) pour les écoles.  
Remerciements et souhaits «d'heureuse et longue retraite» adressés au Dr Rochat; il s'ampute lui-même de son «bloc chirurgical» qui, lui, donne des signes de vieillissement.

1962:  
29 septembre: Soeur Amélie Bocion succède à Soeur Antoinette Jäggi, avide de repos.  
Octobre: le Dr Louis-Charles LeCoultre devient médecin-chef et chirurgien atti-tré.

Fin d'une génération de dirigeants.  
Le 2<sup>me</sup> agrandissement est planifié.  
Comité de dames: pour la 1<sup>re</sup> fois, une dame foraine en fait partie; elle habite Les Bioux (Mme G. Lugrin)

1963:  
Conseil d'administration: comporte maintenant 15 membres, de tout le Dis-trict; Le Chenit 8, Le Lieu 2, L'Abbaye 2, plus 3 désignés par les souscripteurs - Ernest Aubert et Francis Massy se reti-rent au bout de 29 ans!  
Gilbert Balsiger, nouveau chef de cui-sine.  
Bilan: dépasse pour la 1<sup>re</sup> fois le million (fr. 1'065'906.—)

1965:  
Henri-Daniel Piguet se retire, après 20 ans de secrétariat au Comité.  
24 avril: Inauguration officielle du 3<sup>me</sup> Hôpital; pas de changements spectaculaires, vu de l'extérieur, mais rénovations-innovations capitales: bloc chirurgical - maternité - bureau adminis-tratif - laboratoire - combles. Coût final: fr. 890'000.—, dont les Commu-nes payeront 1/3.  
Convention franco-suisse (sécurité sociale)  
Recettes extraordinaires: vente de 3 parcelles-legs de fr. 36'000.— - sous-cripteurs plus nombreux - hausse des tarifs cantonaux.  
Accouchements: 154 (record absolu)

1966:  
Don de fr. 50'000.—

1967:  
Le Dr Jacques-Henri Piguet arrive en été.  
Nouveau problème: Maison pour per-sonnes âgées (15% des lits).  
Accident du Dr LeCoultre; le Dr Rochat fait un come-back.

1968:  
Comité Directeur: événement: un forain en fait partie. (Denis Berney, des Bioux)  
Le Dr J.-H. Piguet devient médecin-chef; établit un rapport annuel très inté-ressant; demande un subside annuel de la part des Communes.

1969:  
Dr Piguet: «Personnel de bonne qua-lité, touche enfin un salaire selon l'échelle des Hôpitaux régionaux».  
«La morgue est la pièce la plus chaude de la maison»

1970:  
Guy Gilliéron arrive comme secrétaire administratif. Rapport de Gabriel Dépraz, Président: «l'Hôpital est devenu une entreprise... intégré par la force des choses dans les organismes collectifs de gestion, des sociétés d'assu-rances et des caisses-maladies, etc.; situation financière bonne, mais: fausse prospérité!»  
Ferme: rénovation complète (suite au départ du dernier locataire).



Source du Brassus: l'Hôpital en reçoit les 11/56 (= fr. 50'000.—) (legs de Louis-Elysée Piguet)

1971:

Soeur Mathilde Vogel (31 ans d'activité) rallie St-Loup, sa maison-mère.

Rapport du Président: situation financière: un noir pessimisme s'installe, motif: le forfait que nous sert la convention accuse souvent 2 ans de retard (basé sur le budget de l'année précédente)... alors... avec l'inflation galopante!

Point épineux: les dons et legs influent-ils sur le prix de revient, qui est trop bas? La réponse est ambiguë. (Prix de revient de la journée: fr. 66.94, prix facturé: fr. 55.82.—)

Nouvelle ambulance (de district), bien équipée (un don anonyme).

1972:

Personnel: 75 postes complets = 1 par lit (normal)

Comptes: plus qu'un seul compte. (exploitation) = retour à 1950...!

Bilan: pour la 1<sup>re</sup> fois, dépasse les 2 millions.

Entrées: 1135 malades (record absolu)

1973:

Conseil d'administration: entrée de la première femme (Mme Raymonde Bartschi).

Doyen du Collège des médecins (nouveau): Dr Blaise Convert

1974:

Situation financière redressée: 2 legs (fr. 187'000.—)

Mme N. Gay est nommée à la tête du bureau administratif.

1975:

Décès dramatique de Gabriel Corin. (infirmier-anesthésiste).

Dans une votation, la population de la Vallée refuse catégoriquement le Home pour personnes âgées; « On a tiré à boulets rouges sur les membres du Conseil... roquettes verbales. » (Gabriel Dépraz). Il fallut un rapport d'experts en gestion, rédigé par M. Mamie (Directeur de l'Hôpital Tiefenau, Berne) pour conclure sans équivoque à l'honnêteté de nos conseillers; dénouement purement administratif de cet épisode malheureux, qui laisse certainement des séquelles douloureuses chez ces victimes innocentes, et leurs familles, 10 ans après.

Direction: charge trop lourde pour soeur Amélie; elle sera répartie en 2 secteurs.

1976:

Départ de soeur Amélie, le 16 avril.

Mme Houssin, nommée gouvernante-hôtelière.

Jean-Pierre Brand, nommé infirmier-chef

1977:

Nouvelles dénominations:

Le Conseil d'Administration devient: Conseil de Fondation. (18 membres).

Le Comité Directeur devient: Conseil d'Administration. (5 membres)

Départ de Guy Gilliéron, remplacé par Jean-Marc Hildbrand, qui sera nommé Directeur administratif en 1979.

Edouard Monachon cède le poste de chef technique à Charly Flaction

1978:

19 membres (dont 1 de Bois-d'Amont) au Conseil de Fondation.

Plus de «Caissier» au Conseil d'Administration (retrait de Louis Meylan, auquel succède la fiduciaire Heller).

Le Dr Saulet, de Bois-d'Amont, fait partie du Collège des médecins, présidé par le Dr LeCoultré.

Mme G. Benoît succède à Mme Housin, et devient intendante.

Le Dr Basset, radiologue de Lausanne, exerce un jour par semaine.

Décès de Gabriel Dépraz, 28 ans Président, 31 ans conseiller.



† Gabriel Dépraz, Président du comité directeur, de 1950 à 1978

Nouveaux statuts: l'Hôpital devient une Fondation Indépendante (dès le 1<sup>er</sup> juillet).

Prix de la journée: fr. 160.80: c'est l'escalade

1979:

Tous les souscripteurs, actuels et futurs, font partie d'une nouvelle Association: Les Amis de l'Hôpital (présidée par Mme Marguerite Aubert-Chollet) dont le but principal est d'agrémenter le séjour des malades.

Départ de soeur Laure, depuis 30 ans en service!

Première étape de l'agrandissement. «La cuisine, rénovée, est un des meilleurs restaurants de la Vallée». (Dr LeCoultré dixit!)

1980:

Intense activité des maîtres d'état, mais la devise est respectée: maintenir l'exploitation pendant les travaux. Mme Martine Ballestraz, première

femme, entre au Conseil d'Administration (exécutif).

Bilan: fr. 6'736'000.—

3 dons importants: environ fr. 437'000.—

A ce propos, cf. l'Art. 31 de la loi cantonale sur les établissements sanitaires (1978):

«Les dons, legs et autres recettes... sont acquis aux établissements privés reconnus d'intérêt public. La Direction de l'établissement en dispose librement.» Le service physiothérapie n'enregistre que 140 séances en une année.

M. Edmond Kiener assume le poste d'infirmier-anesthésiste.

Départ effectif de Louis Meylan: 22 ans au tiroir-caisse, (souvent en nocturne!) avec finalement comme appointements le salaire d'un saute-ruisseau.

1981:

Départ des 2 dernières «soeurs de St-Loup»; la page des diaconesses est ainsi définitivement tournée; elle laissera la nostalgie chez beaucoup.

Bilan: fr. 10'275'000.—

Physiothérapie: 1731 séances (on y mange du Lyon!)

1982:

Le nouvel Hôpital, agrandi, est inauguré le 27 août; sa description en est faite dans la «plaquette» de circonstance.

Le Dr Rochat donne sa démission au mois de mars; «Pendant 48 ans, il a oeuvré pour le bien et la guérison de chacun, vraie cheville ouvrière de cet établissement, toujours prêt et toujours avec le sourire», commente le rapporteur de l'année (Jean Berney)

Le Dr Saulet est Doyen pour 2 ans.

M. Monachon s'en va, lui aussi, après 45 ans passés au service technique, dont 40 comme chef.

Physiothérapie: 8838 séances. (L'insatiable lion s'est adjoint une jeune collaboratrice anglaise)

Le bilan, vous le voulez? Profitez, c'est le record absolu: fr. 11'291'469.91... et ça marche, avec un bénéfice de fr. 25'839.65 au compte d'exploitation!

1983-84:

A part le décès bouleversant du Dr Blaise Convert, survenu le 9 juillet dernier, et sur lequel nous reviendrons un peu plus loin, seuls quelques faits émergent au cours de ces deux années:

M. François Champion, dès 1983, succède à Mme N. Gay à la tête de l'administration-comptabilité.

Les Médecins-Assistants se relaient régulièrement au gré des mois; ils se trouvent le plus souvent à deux au service de la maison; c'est ainsi qu'on en dénombre une bonne vingtaine de 1977 à 1984.

Le 26 avril 1983, se constitue un Comité d'Organisation pour célébrer au mieux le jubilé de l'Hôpital... ce dont vous

pourrez juger sur place d'ici quelques jours!

Le Dr J.-H. Piguët va nous quitter, pour revêtir, à Berne, la fonction de suppléant de l'office fédéral des affaires sanitaires de l'armée (dès octobre).

### Esquisse de conclusion

Cette rareté de faits saillants au cours de ces toutes dernières années signifierait-elle que notre établissement se laisse peu à peu glisser en état de somnolence?

Bien au contraire: après les multiples turbulences dues à ses nouveaux statuts, à sa restructuration, à sa reconstruction presque totale, ainsi qu'à l'inflation démentielle des coûts de la santé, l'Hôpital de demi-zone de La Vallée a retrouvé une vitesse de croisière propre, située certes à un niveau bien différent de celui des premières décennies; il a reconquis une nouvelle et bienvenue maturité; ses coûts se sont stabilisés, sans pour cela diminuer la haute tenue de ses prestations, fournies par un personnel de plus en plus qualifié; il rend bien tous les services qu'on est en droit d'attendre de lui, à tel point qu'il aimerait même en rendre plus, surtout dans certains de ses secteurs qui n'accusent pas de surcharge.

La population, se rendant compte qu'elle possède à domicile un ensemble hospitalier de grande valeur, saura toujours mieux l'apprécier, en se confiant à lui plutôt qu'à un autre; c'est là notre vœu, en guise de conclusion.

E.S.

### Sources

*Archives de la Commune du Chenit; archives de l'Hôpital (dont les «rapports annuels»); documents de MM. H.-D. Piguët, Alfred Schreyer, de Mme Hedda Baud (Enfance abandonnée), coupures de la presse vaudoise; cassettes de Mlle Germaine Golay.*

*Interviews diverses, entre autres de Mme et M. Ali Meylan avec M. Francis Piguët, de MM. A. Schreyer, Louis Meylan, Serge Guignard, J.-M. Hildbrand, de Mlle Eastwood.*

## Interview de Mlle Diana-Jane Eastwood, infirmière-sage-femme à l'Hôpital

Réalisée le 3 juillet dernier, dans la sympathique cafeteria de notre établissement; je suis confortablement installé en face d'une jeune femme souriante, qui répond très volontiers à mes questions dans un français courant, teinté d'une indéniable et plaisante note anglo-saxonne.

E.S. Mademoiselle, d'où êtes-vous originaire!

D.-J.E. Comme vous le savez (et vous le percevez!) je suis anglaise, du Yorkshire exactement, issue d'une famille d'artistes; mon père est «professeur d'art» à Leeds, et ma mère radiologue; je ne suis donc pas la fille du grand acteur-scénariste américain, du même nom, comme le croient certains.

E.S. Quelles études avez-vous faites, pour qu'on vous voie ici en qualité de sage-femme?

D.-J.E. J'ai suivi naturellement une High-School, à Mirfield, avec une option «langues», spécialement le français, et j'ai obtenu un diplôme normal, c-à-d. sans bac. En 1974, je suis entrée à l'École d'Infirmières de Wakefield; c'est une école professionnelle (training) où, après 3 ans, j'ai réussi mon diplôme S.R.N. (State Registered Nurse) = Infirmière diplômée; en même temps, j'avais fait de la pratique dans un hôpital, en soins généraux, en passant de la gériatrie (c'est comme ici, on débute par ça, où il y a le moins de véritables responsabilités) aux urgences, etc.

E.S. Et la sage-femme?

D.-J.E. J'ai dû suivre en plus, pendant 2 semestres, des cours spécialisés à l'Hôpital universitaire de Manchester; à 22 ans, j'avais obtenu mon diplôme national de sage-femme (State Certified Midwife); j'ai pu alors pratiquer pendant 5 ans à l'Hôpital universitaire (Wythenshawe Maternity); j'avais un poste à responsabilités: salle d'accouchements (avec un médecin seulement pour les cas compliqués) - soins intensifs - prématurés - postnatalités - soins aux femmes enceintes - et j'avais parfois 25 à 30 bébés «sur les bras».

E.S. Nous voilà arrivés en 1983... il va se passer quelque chose d'important dans votre existence; à quoi pensiez-vous?



D.-J.E. De plus en plus, j'avais envie de voir un peu le monde, de changer, d'aller pratiquer ailleurs et...

E.S. Comment vous y êtes-vous prise? Ce devait être difficile?

D.-J.E. En octobre 1983, je suis tombée sur une annonce insérée dans le journal professionnel «Nursing Times», par les soins d'une agence sérieuse: «Poste à responsabilités... en Suisse» et il n'y avait pas de salaire mentionné. J'ai répondu à l'agence, qui m'a aiguillée sur l'Hôpital de La Vallée, en me donnant des précisions quant aux conditions; j'ai immédiatement signé un contrat provisoire pour 2 ans, dès le 1<sup>er</sup> mars 1984!

E.S. C'était un peu risqué, une aventure?

D.-J.E. Oh, non! En janvier déjà, je suis venue faire un stage probatoire de 3 semaines: accueillie à Cointrin par Mme Monachon, qui m'a conduite au Sentier, Mme Kiener m'a donné tous les détails sur le travail qui m'attendait; puis je suis vite retournée en Angleterre, où j'ai passé, très bien, mon examen final de français... je pouvais revenir.

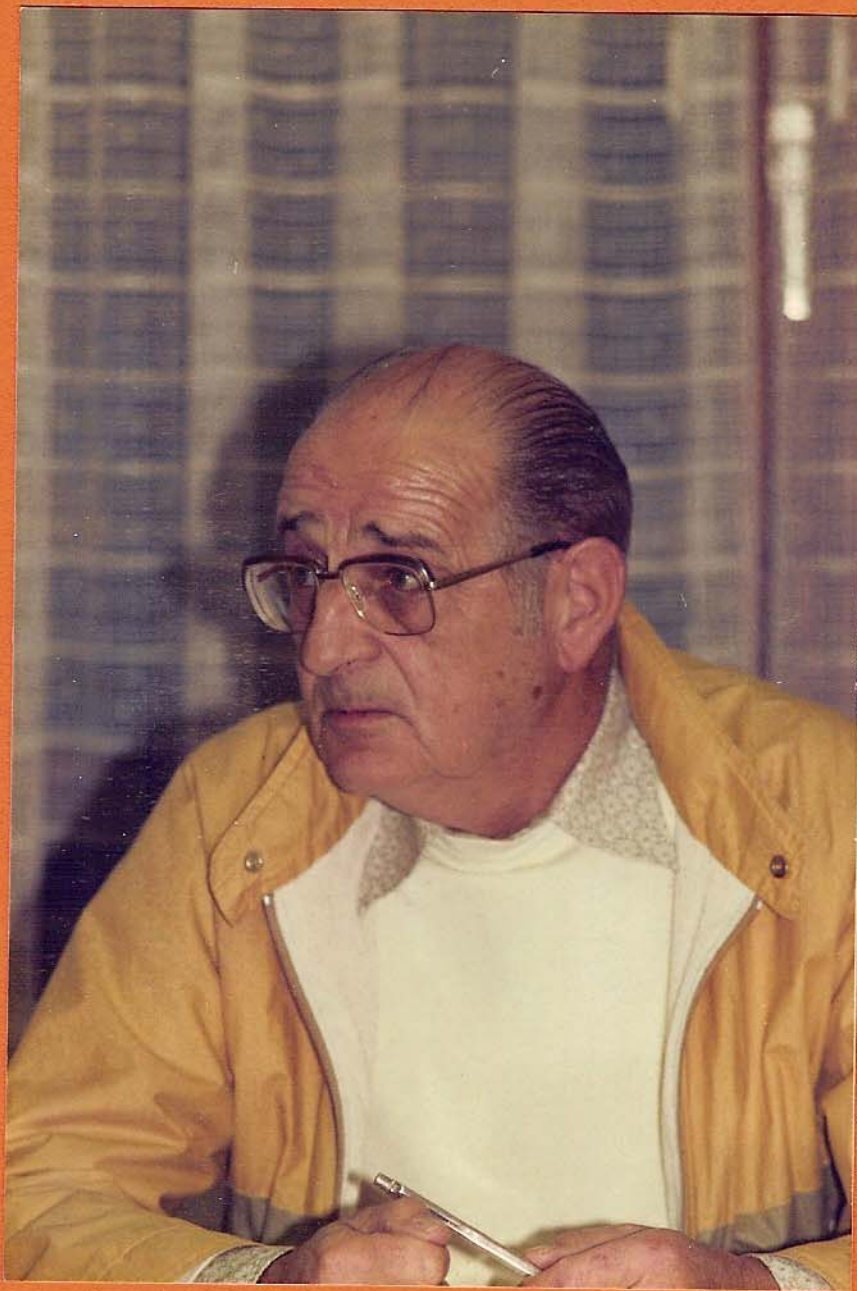
E.S. Alors, votre arrivée pour votre engagement définitif?

D.-J.E. Le 1<sup>er</sup> mars; il y avait pas mal de neige, mais cela ne m'a pas du tout effrayé.

E.S. Vos premières impressions, mais pour de bon cette fois?

D.-J.E. Très favorables; j'ai trouvé tous les locaux très en ordre, c'est très moderne, aussi pour l'équipement; j'ai tout de suite eu de bonnes relations avec les patientes et le personnel (sans parler de la direction!)





M. Etienne SCHAER, président  
du C.O du 50me et rédacteur  
à ses heures!

## **Programme des manifestations du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Hôpital de La Vallée**

---

### **SAMEDI 8 SEPTEMBRE**

**Matinée de 10 h. à 13 h.**

**Animation musicale:** orchestre «L'Echo du Lac de Joux»;  
ensemble de cuivres «La Gribouillette»

**Stands de vente:** artisanat - pâtisserie - boissons - etc.

**Exposition:**

10 h. 15 distribution des prix du concours des écoliers

#### **Après-midi**

14 h. 15 **Départ du cortège du 50<sup>e</sup>**

Parcours: Gare - Hôpital, avec retour sous la  
cantine du Sentier (stands de vente + tests  
aptitudes physiques)

15 h. 00 **Partie officielle**

16 h. 30 **Montgolfières:** gonflage et envol

**Animation musicale:** Union Instrumentale de  
Bois d'Amont, La Jurassienne

### **DIMANCHE 9 SEPTEMBRE**

**Matinée + après-midi de 9 h. 30 à 16 h.**

09 h. 30 **Culte œcuménique à l'Hôpital** (invitation à tous)  
Partie musicale: l'orchestre Poética, le Chœur  
de l'Hôpital

dès 10 h. 30 **Animation musicale:** Cors des Alpes; jodleurs  
et armaillis; orchestre L'Echo du Lac de Joux

**Tests aptitudes physiques**

**Stands de vente:** artisanat - pâtisserie - bois-  
sons, etc.

**Exposition**

**Montgolfières:** gonflage et envol

dès 11 h. 30 **Repas en commun** réunissant les malades, les  
invalides, le personnel, les familles, les amis,  
ainsi que le public

INVITATION A TOUS (inscription souhaitée)

Prix du repas: Fr. 10.—

dès 13 h. 00 **Animation musicale:** Jacky Rochat et son accor-  
déon; Variétés; Quatuor de saxo La Juras-  
sienne; Echo des Forêts, Le Pont; Le Daphné

15 h. 30 **Tirage de la loterie et résultats des tests aptitu-  
des physiques**

dès 16 h. 00 **CLÔTURE DES MANIFESTATIONS DU 50<sup>e</sup>**

TOUTES CES MANIFESTATIONS, à l'exception du cortège, se  
dérouleront dans les jardins de l'Hôpital **ENTRÉE GRATUITE**

---

**EMPORTEZ UN SOUVENIR DU 50<sup>e</sup> ET DE VOTRE VISITE**  
en achetant:

*Un billet de loterie - Le vin du 50<sup>e</sup> - Une magnifique boîte à  
vacherin - Un tablier et un linge - Un étain gravé - Un objet des  
artisans de Bois d'Amont - Etc.*

**INVITATION CORDIALE A TOUS**

Le Comité d'organisation



## Bibliothèque de l'Hôpital

Durant les travaux de rénovation de notre Hôpital, des cartons, des caisses de livres se sont accumulés dans les combles de notre établissement. Lors de la création de l'Association des Amis de l'Hôpital, il fut question de la mise sur pied d'une bibliothèque pour nos malades. Des personnes furent désignées à cet effet, mais le groupe des Soroptimists de la Vallée s'offrit pour faire ce travail. Avec l'aide de généreux donateurs, un groupe de dames, ayant à sa tête Mme Odette Capt-Monnier, présidente des Soroptimists, se mit à inventorier, classer, étiqueter et recouvrir tous ces livres de façon très pratique.

D'autre part, l'Hôpital mit à notre disposition une salle située dans les combles de l'immeuble ainsi qu'un chariot pour le transport des livres dans les étages. Chaque jeudi après-midi, deux des six dames que compte le groupe sont chargées de la mise en place, du contrôle de la bibliothèque et de la distribution des livres. Un catalogue se trouvant à chaque étage, l'infirmière se fait un plaisir de le présenter sur demande du malade. De même, le personnel peut bénéficier de cette bibliothèque. Il va sans dire que ces livres sont mis gratuitement à disposition. Suivant le désir du patient, sa possibilité de lire, il peut en obtenir plusieurs à la fois.

Que contiennent ces rayons? Beaucoup de romans dans tous les genres, des récits, de l'humour, des biographies,

études, poésie, histoire, politique, religion, voyages, un grand choix de policiers, des livres pour la jeunesse, des bandes dessinées.

Nous avons à remercier les éditions du Pèlerin des Charbonnières qui nous ont offert toutes les brochures de la collection «Jadis».

Malheureusement, nous avons des malades qui ne peuvent plus lire et qui seraient ravis qu'une personne leur fasse la lecture. Aussi, nous lançons un appel pressant à ceux et celles qui disposeraient d'environ deux heures par semaine pour venir faire la lecture à ces non-voyants. Il va sans dire qu'un arrangement serait pris entre les personnes désirant s'inscrire. D'autre part, nous aimerions des livres à gros caractères, pas trop lourds, ainsi que des bandes dessinées. Des livres en allemand, anglais, italien et espagnol sont les bienvenus.

Lors de rangements de vos bibliothèques, si vous avez des bouquins en bon état et d'actualité dont vous désiriez vous séparer ou si la lecture de certains livres vous a apporté beaucoup de joie et que vous désiriez la transmettre, n'oubliez pas notre bibliothèque de l'Hôpital.

Merci de votre appui qui nous est précieux.

Le groupe de la bibliothèque

**Association  
des Amis  
de l'Hôpital  
de la  
Vallée de Joux**



### BILLET DE LA PRÉSIDENTE

Chers amis,

L'année qui vient de s'écouler a été la plus «calme» depuis la création de notre association en 1980. Cela ne veut pas dire que nous soyons restés inactifs, mais aucun événement majeur n'est survenu depuis la parution du dernier rapport. Cependant, depuis ce moment-là, nous préparons avec ardeur le cinquantième anniversaire de notre hôpital. A l'heure où ces lignes paraîtront, la fête sera près de commencer.

Nous aimerions pourtant profiter de ce rapport pour remercier une fois de plus tous ceux qui, par leurs dons et leur participation active, ont permis les réalisations bénéfiques à nos malades durant l'année 1983.

Le comité mis en place en 1980 devra être renouvelé lors de notre assemblée d'automne; nous vous donnons donc rendez-vous pour novembre prochain en rappelant que chacun peut devenir membre de l'association des Amis de l'Hôpital en versant une cotisation annuelle libre au ccp. 10-21380.

A tous encore un grand merci et à bientôt.

Marguerite Aubert, présidente.

# *La santé, à quel prix ?*

Depuis plusieurs années les hôpitaux sont pris pour cible... pourquoi? La santé en Suisse devient de plus en plus onéreuse. Il ne se passe bientôt plus une semaine sans trouver un article à la recherche d'un coupable.

Pour les uns les accusés se nomment hôpitaux, médecins; pour les autres ce sont les caisses maladie, les assurés ou la recherche médicale.

Dans une enquête publiée dans la revue «Hôpital Suisse» sur la limitation des coûts de la santé publique, l'attitude du Suisse, lorsqu'on lui demande quelles mesures il faudrait prendre pour combattre le renchérissement de la santé publique est «Economiser d'accord, mais pas à mes dépens».

De leur côté, les établissements hospitaliers refusent à juste titre cette accusation.

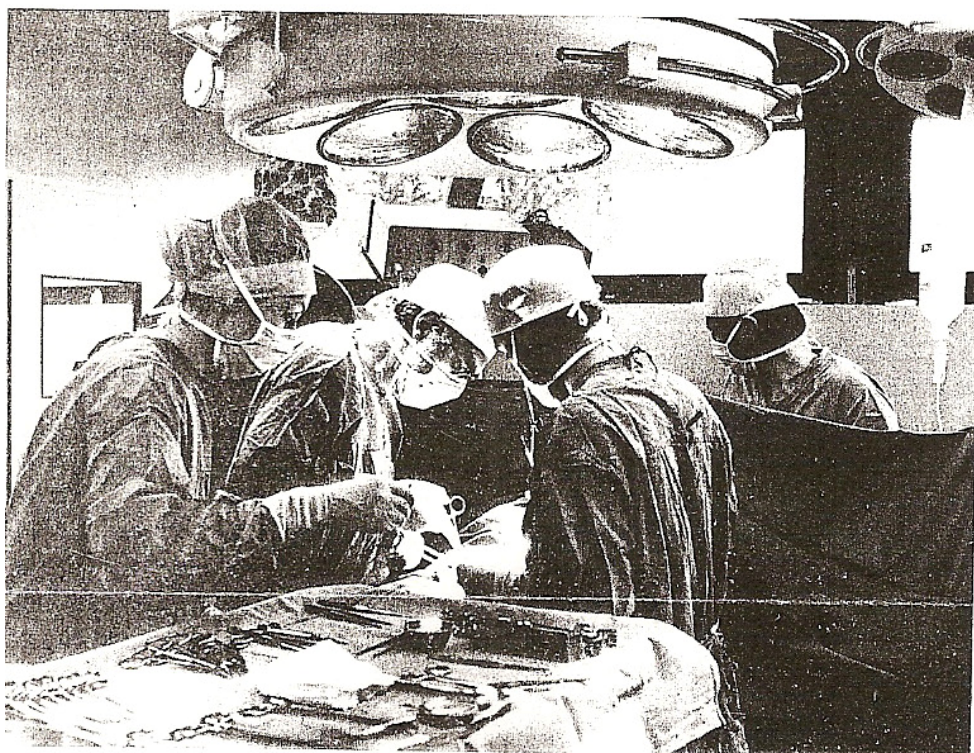
En effet, il serait injuste de les accuser de tous les maux car les coûts hospitaliers ne sont qu'une partie, certes importante, des coûts de la santé.

Nous n'avons pas la prétention par cet article de vous apporter sur un plateau le coupable ou le remède miracle, mais de vous expliquer le pourquoi et le comment de cette situation et de vous sensibiliser sur un phénomène qui nous touche de près et qui n'est pas si simple.

## **LE MAL**

Depuis les années 1950, une profonde transformation sociale s'est manifestée dans la plupart des pays industrialisés et naturellement notre pays n'a pas échappé à cette situation.

Elle s'est manifestée par une modification des attitudes tant collectives qu'individuelles, vis-à-vis de la crois-



*Un hôpital bien équipé*



sance économique, des progrès techniques et de l'amélioration de la qualité de la vie. Tout ceci entraînant une évolution rapide dans les secteurs médicaux hospitaliers qui s'est traduite par une évolution spectaculaire de la médecine, tant sur le plan thérapeutique, que sur la complexité des équipements de plus en plus sophistiqués et onéreux mais, il ne faut pas l'oublier qui permettent actuellement l'établissement de diagnostic précis et rapide.

La suite logique de ces transformations s'est également traduite par des exigences toujours plus élevées autant des dispensateurs de soins que des malades pouvant exiger ceux-ci.

D'autres facteurs externes ont également exercé des effets sur les coûts de l'Hôpital:

- l'augmentation de la demande de soins par une population vieillissante;
- l'augmentation de la densité médicale et la formation de plus en plus forte de spécialistes;
- les exigences du patient et de ses proches;
- l'évolution de la technique médicale;
- l'amélioration des conditions de travail de l'ensemble du personnel;
- la participation à la formation.

En d'autres termes, l'Hôpital fait partie d'un vaste environnement qu'il ne peut véritablement pas contrôler et maîtriser, avec lequel il entretient des relations étroites influençant directement ou indirectement les coûts hospitaliers.

Face à cette situation, nos autorités se fixent comme objectif: maîtriser les coûts hospitaliers et contrôler leurs croissances.

Dès lors, le 1<sup>er</sup> janvier 1980 entre en vigueur la nouvelle loi sur le financement des hôpitaux vaudois, avec pour buts:

définir une politique d'investissement dans le canton (construction et équipement);

modifier le système de financement afin d'assurer une meilleure maîtrise des coûts;

aménager la planification du réseau sanitaire du canton;

définir d'une manière précise la mission des hôpitaux tout en recherchant une certaine complémentarité entre eux;

élaborer, progressivement, une véritable politique de santé par la mise en place d'un système d'information statistique.

#### UN REMÈDE:

##### le financement comme moyen de maîtriser les coûts

C'est également le 1<sup>er</sup> janvier 1980 que le canton de Vaud a institué le régime de l'enveloppe budgétaire pour les frais d'hospitalisation des hôpitaux reconnus d'intérêt public.

Jusqu'à fin 1979, le financement était fondé sur le prix de la journée. Les organes payeurs (l'Etat et les caisses maladie) attribuaient aux responsables un montant correspondant au prix forfaitaire journalier de l'Hôpital calculé sur la base d'un budget d'exploitation, pour un nombre de journées de malades estimé.

Dès 1980, la nouvelle loi prévoit un apport financier de l'Etat et des caisses maladie aux hôpitaux en fonction des moyens nécessaires pour accomplir la mission attribuée à chaque établissement, mission discutée et acceptée au préalable avec l'établissement.

Par ce système, il met davantage les hôpitaux à l'abri des conséquences des fluctuations de l'occupation en leur garantissant une enveloppe budgétaire de base.

#### LES INVESTISSEMENTS

L'Etat estime, à juste titre, que le fort développement dans les équipements et la construction a été ces dernières années une des raisons de la forte augmentation des dépenses de santé.

Pour contrôler cette expansion, il a créé un programme de planification des investissements sanitaires à long terme par période de 10 à 15 ans. Les dépenses d'investissement sont divisées en deux catégories: entre fr. 10'000.— et fr. 500'000.— d'une part et au-dessus de fr. 500'000.— d'autre part.

Les dépenses inférieures à fr. 10'000.— sont prévues dans le cadre du budget d'exploitation.

#### INVESTISSEMENTS PÉRIODIQUES

Les investissements situés entre fr. 10'000.— et fr. 500'000.—, dits périodiques, sont nécessaires pour maintenir et adapter à l'évolution la capacité de production de l'établissement.

Le programme devra se faire sur une période de 5 ans pour les bâtiments et 3 ans pour les équipements.

Une procédure particulière est mise en place pour faire face aux dépenses imprévisibles et urgentes.

#### GROS INVESTISSEMENTS

Les investissements supérieurs à fr. 500'000.—, destinés à des constructions nouvelles ou à des transformations importantes impliquent un décret du Grand Conseil.

C'est dans le contexte de la définition cadre de la mission de notre hôpital, qui prend là toute son importance, que nous avons pu entreprendre d'importants travaux d'agrandissement et de rénovation durant les années 1979 à 1982.

#### LE BUDGET D'EXPLOITATION

Conformément à la loi, le budget d'exploitation est attribué sous forme d'enveloppe budgétaire dans laquelle l'établissement inscrit librement sa gestion; il est tenu au respect de cette enveloppe.

La loi introduit les notions de frais fixes (salaires - énergie - etc.) et de frais variables (nourriture - médicaments - etc.).

La couverture des frais fixes est garantie quelle que soit l'activité de l'établissement réalisée dans le cadre de la mission définie.

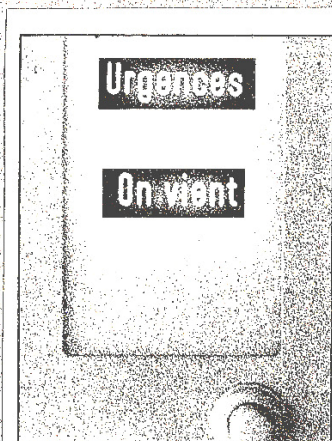
Quant au budget des frais variables, il est établi sur une prévision d'activité et peut donner lieu à une correction en fonction de l'activité réelle; la proportion retenue entre les frais fixes et les frais variables est respectivement de 85% et 15%.

#### CONCLUSION

Après quelques années d'application, le bilan peut être considéré comme positif et ne demande que quelques retouches.

Si la maîtrise des coûts est un des objectifs du nouveau plan de financement, l'Etat tient également à accorder davantage de responsabilités aux dirigeants des hôpitaux et de limiter son intervention dans leur gestion.

Si actuellement l'établissement hospitalier doit être géré comme une entreprise



commerciale et industrielle, nous sommes conscients que nous ne pouvons pas axer ses résultats sur la seule productivité.

Dans un hôpital, l'importance attribuée au facteur humain dépasse largement celle attribuée à tout autre facteur. Cela, les responsables de la santé et des hôpitaux ne doivent jamais l'oublier.

J.-M. Hildbrand



## Fondation de l'Hôpital de la Vallée de Joux - 1983

### Conseil de fondation

Commune du CHENIT:	Mmes BALLESTRAZ Martine, Le Sentier REYMOND Yvette, Le Sentier
	MM. AUBERT André, Le Brassus DÉPRAZ Ch.-Emile, Le Sentier NEUENSCHWANDER Rodolphe, Le Sentier DENNLER Fritz, Le Sentier MEYLAN Daniel, L'Orient PIGUET Jacques, Nyon ROCHAT Paul, Le Sentier THALMANN Bernard, Le Brassus
Commune de L'ABBAYE:	MM. BERNEY Reynold, Les Bioux BERNEY Jean, Les Bioux NANZER Daniel, L'Abbaye
Commune du LIEU:	MM. GAVILLET Marcel, Le Lieu GUIGNARD Serge, Le Lieu
Commune de BOIS D'AMONT:	M. GRENIER Jean-Claude, Bois d'Amont
Représentants des « Amis de l'Hôpital »:	Mmes AUBERT Marguerite, Le Brassus MEYLAN Anne, L'Orient M. PELARATTI Pietro, L'Orient

### Conseil d'administration

Président:	MM. AUBERT André, Le Brassus
Vice-président:	GUIGNARD Serge, Le Lieu
Secrétaire:	Mme BALLESTRAZ Martine, Le Sentier
Membres adjoints:	MM. DÉPRAZ Ch-Emile, Le Sentier BERNEY Jean, Les Bioux
Services médicaux:	Dr SAULET R., Bois d'Amont doyen du collège des médecins Dr BASSET P., médecin radiologue, Grandvaux Dr BORNAND F., chirurgien orthopédiste, Lausanne Dr CONVERT B., Le Pont Dr HUGUENIN S., médecin ORL, Genève Dr LE COULTRE L.-Ch., Le Sentier Dr PIGUET J.-H., Le Brassus
Direction:	Doyen du collège des médecins: Dr SAULET René Directeur administratif: M. HILDBRAND J.-M.
Soins infirmiers:	Infirmier-chef: M. BRAND J.-P.
Services administratifs et économiques:	Administration: M. CHAMPION Fr. Intendante: Mme BENOIT G. Chef de cuisine: M. BALSIGER G.
Service technique:	M. FLACTION Ch.
Responsable de la pharmacie:	Mlle LE COULTRE Emilienne, Le Sentier

## Merci

- à tous ceux qui par leurs dons, modestes ou importants, nous apportent un précieux appui financier;
- à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, nous témoignent leur confiance;
- aux éditeurs de journaux, pour leurs envois réguliers et bénévoles;
- aux aumôniers pour leur ministère au chevet de nos patients;
- à ceux qui viennent visiter nos malades et les distraient;
- aux groupes instrumentaux et chorales de notre région qui se produisent à l'Hôpital;
- aux donneurs de sang pour leur fidélité et spontanée collaboration;
- aux dames de la couture dont les « coups d'aiguilles » semaine après semaine sont toujours très appréciés;
- à ces animatrices tant appréciées par nos patients, qui chaque semaine distraient les enfants et les pensionnaires par de petits travaux manuels;
- aux dames de la bibliothèque qui chaque semaine apportent un peu de distraction à nos patients.

MERCI A TOUTES ET A TOUS.



1er rang

MM. & Mmes

2me rang

Claudine PIGUET, Syndic  
 A.M. LENOIR - Rochat  
 Chr. GROHE - Rochat  
 Irène ROCHAT-Conoz  
 Dr James ROCHAT  
 Dr Ls Ch.- LE COULTRE  
 Marg. AUBERT - Chollet  
 Martine BALLESTRAZ-Briaud  
 Edouard MONACHON  
 Germaine MONACHON

Alain GOLAY, Syndic  
 Liliane SCHAER  
 Bernard THALMANN  
 P.-Eugène REYMOND  
 Georges MEYLAN-Monnet  
 Etienne SCHAER  
 André ROCHAT-Grohe  
 Dr J.-Henri PIGUET  
 Ch.-Emile DEPRAZ  
 J.-Marc HILDEBRAND  
 André AUBERT  
 J.-Claude AUBERT  
 Marcel GAVILLET  
 Jean ROCHAT, Préfet



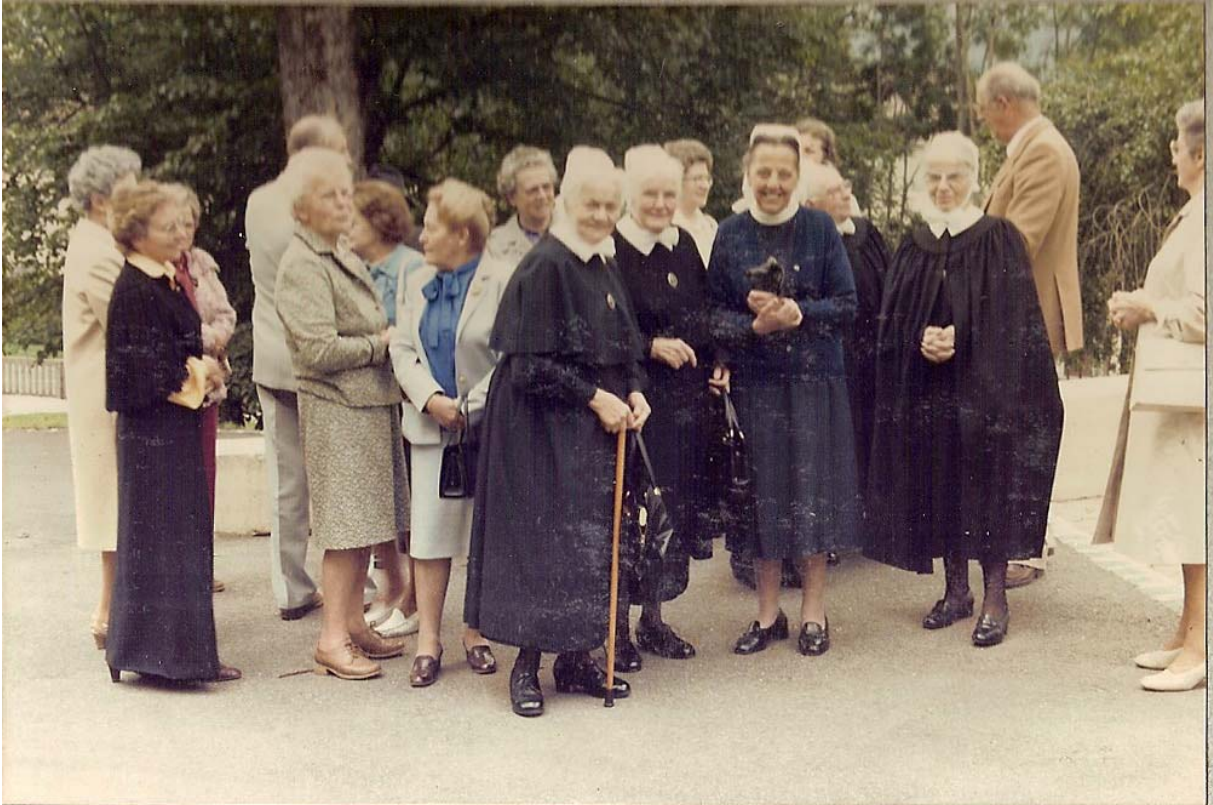
Ce Samedi 8 Septembre 1984 à 11h du matin :

Présentation de la PLAQUETTE à l'entrée de l'Hôpital

"Au Docteur James ROCHAT  
Chirurgien et Médecin  
de 1934 à 1982  
AVEC NOTRE GRATITUDE"











MM. l'Abbé J.-Marc MARTY, le Brassus



LA PARTIE  
OFFICIELLE

M. le Maire de Bois d'Amont  
Georges VANDEL



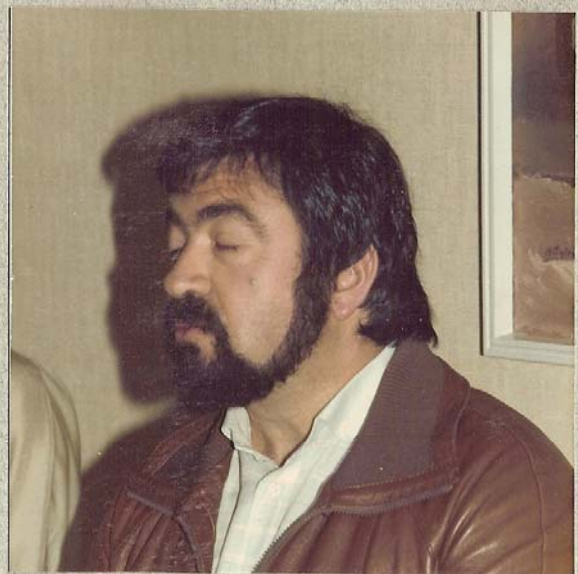








Cathy



Jean-Louis



Véronique, qui déplore poétiquement la pollution de la Venose







Le Quatuor du  
Pré Lionet



Culte Oecuménique du 9 sept. avec...



... l'Orchestre  
POETICA &





le Petit Choeur de Dames de l'hôpital





Sur l'air du "Temps des cerises"

#### Le Cinquantenaire

De notre hôpital, le cinquantenaire  
 A été fêté, comme il se devait  
 C'était notre affaire.  
 Notre président qui est à la retraite  
 Pour s'en occuper, avait tout son temps  
 Quarante-six séances, plus ou moins peut-être  
 Notre comité a bien travaillé !

Les procès-verbaux, soignés à l'extrême  
 A tous parvenaient, dans un bref délai  
 Qualité suprême.  
 Incendie ou pas, notre secrétaire  
 Fidèle à son poste, a su résumer  
 Nos longs entretiens, décisions sévères  
 Buvons mes amis, à sa bonne santé !

C'est grâce à Martine, habile caissière  
 Que l'idée jaillit, prit rapidement,  
 D'une fête à faire.  
 Petits et gros sous, comme à la Recette  
 Elle a empilé, encaissé gaiement  
 Nous dira sans doute, ou c'est chose faite,  
 Ce qu'a rapporté cet événement.

Je voudrais bien sûr, n'oublier personne  
 Car tous ont oeuvré et diligemment  
 Avec enthousiasme.  
 Parler des Aubert, André et Jean-Claude,  
 Et du directeur Monsieur Hildbrand  
 De Georges Meylan les photographies  
 Les chansons, l'humour de tous appréciés

Mais trop de versets serait ennuyeux  
 Je m'arrête ici en vous redisant  
 Merci dames et messieurs.  
 Aux trois-quarts de siècle, disons-le peut-être  
 Nous serons de ceux qu'avec émotion  
 Penseront alors au Cinquantenaire  
 A son comité d'organisation.

Marguerite AUBERT





EN AVANT  
LA MUSIQUE















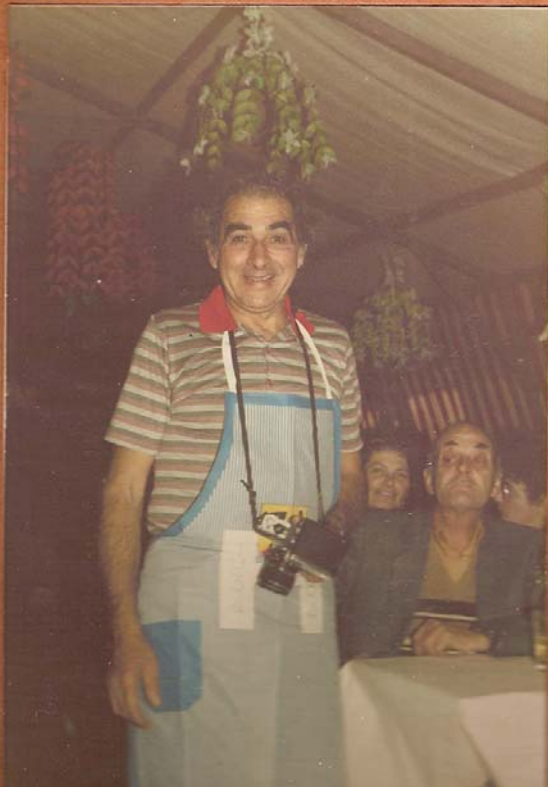
Non, jamais mannequin  
n'a été à pareille fête !







Et on dit que c'est un établissement sérieux...







Classe enfantine  
du Solliat :  
Mme Fr. Rossier.  
Lauréate du con-  
cours de dessin

1<sup>er</sup> rang, de gauche à droite :

Maud Burnier, François Golay, Pierre-Yves Berney,  
Ivan Freiholz, Hugo Berney, Magali Dufour  
Samuel Corset, Christophe Lüthi.

2<sup>me</sup> rang, debout :

Sybille Freiholz, Sylvaine Aubert, Pascale Meylan,  
Christel Sordet, Sylvie Rochat, Stephanie Jaunin,  
Sophie Matthey, Anne-Claude Rochat.

Ont aussi collaboré :

Cédric Buttet, Magali Deppierraz,  
Sabine Frankfort, Damien Golay, Alexandre Janeiro





## Médecins et Hôpital à votre SERVICE

Lors du 50e de l'Hôpital, en septembre dernier, il a été beaucoup question des changements dans le corps médical de La Vallée, de l'Hôpital et de la mission de ce dernier. Il apparaît clairement que le tout est étroitement lié.

Au cours de son allocution, M. André Aubert, président du Conseil d'administration, avait d'ailleurs parlé des nouveaux médecins. Nous avions alors annoncé dans ces colonnes, brièvement, les changements intervenus. Nous pensons en ce début d'année qu'il est bon de revenir sur le sujet qui intéresse toute notre population.

M. André Aubert, président du Conseil et M. Jean-Marc Hildbrand, directeur de l'Hôpital, nous ont aimablement reçu et fourni tous les renseignements que nous désirions. Nous les remercions vivement.

Suite au décès du docteur Convert et du départ du docteur Piguët, il devenait impératif de rechercher des médecins.

L'Hôpital, en collaboration avec les autorités communales, villageoises et le collège des médecins, a tout mis en œuvre pour, dans un premier temps, assurer l'interim, puis trouver des médecins voulant bien s'établir dans notre Vallée. Après enquête, il ressortait que notre district avait besoin d'un spécialiste FMH en médecine interne et d'un ou deux praticiens en médecine générale.

Les démarches entreprises par le Conseil d'administration ont permis aux instances concernées de choisir les nouveaux médecins sur plus de dix candidats. Nous enregistrons donc la venue de :

### Le Brassus

M. Jean-Jacques Vallotton, originaire de Vallorbe, actuellement à Zurich. Il est spécialiste FMH en médecine interne. Il ouvrira son cabinet au Brassus en avril 1985. L'interim est assuré par Mme Franzisca Schiff, médecin généraliste.

### Le Pont

Deux médecins ont assuré l'interim. Comme on a pu le lire dans ces colonnes, depuis le 17 décembre M. le docteur Philippe Rochat a repris le cabinet du docteur Convert. Il est médecin généraliste.

### Le Sentier

On ne présente plus MM. les docteurs Rochat et Le Coultre tant leurs services sont appréciés. Dès avril 1985, ils accueilleront un nouveau

collègue en la personne du docteur Pierre Meylan (enfant du Sentier) médecin généraliste. Actuellement, il termine sa formation à La Chaux-de-Fonds. Son cabinet sera dans la tour du village du Sentier.

Selon la mission de l'Hôpital, ces nouveaux médecins pourront eux aussi suivre leurs patients dans l'établissement selon leurs spécialités respectives.

### A l'Hôpital

Après de longs pourparlers avec la Société vaudoise de médecins, la Fédération vaudoise des caisses-maladie et l'Etat par l'intermédiaire du médecin cantonal, l'Etablissement du Sentier a pu s'assurer les services du docteur Serge Huguenin, médecin agréé et consultant en ORL (oto-rhino-laryngologie) et chirurgie cervico-faciale). Il opère déjà à La Vallée.

L'équipe médicale se complète puisqu'il faut encore mentionner la collaboration de M. le docteur Pierre Basset, médecin en radiologie, et M. le docteur F. Bornand chirurgien orthopédiste.

A tous ces médecins, nous souhaitons la bienvenue.

Lors de la construction de l'Hôpital, on entendait souvent dire que l'établissement était disproportionné par rapport aux services qu'il offrait. On peut se rendre compte maintenant qu'il n'en est rien.

Conscient de l'importante mission que l'Etablissement joue dans notre district, le Conseil d'administration s'efforce avec bonheur d'étoffer l'équipe médicale. Il peut maintenant remplir pleinement son rôle d'hôpital de demi-zone avec un équipement et un confort modernes, assurant une grande sécurité aux patients.

A la question : si la venue d'autres médecins-spécialistes est prévue ultérieurement, il nous a été répondu qu'une commission ad hoc a été nommée dans le cadre du Conseil de fondation, celle-ci travaille bientôt depuis deux ans ; plusieurs objectifs ont déjà été atteints, il en reste d'autre ; mais pour l'instant laissons ces trois nouveaux médecins s'installer dans notre Vallée.

Nous pouvons féliciter le Conseil d'administration, la direction de l'Hôpital pour leur clairvoyance et le sérieux qu'ils mettent à accomplir leur tâche.

Merci à MM. Aubert et Hildbrand pour leurs renseignements.

phb.

### Ah ces dames dévouées !

En ces temps où tout est compté, pesé, mesuré où tout doit être rentable, il y a encore eh oui, chez nous ignorées de beaucoup, des dames aux doigts habiles qui donnent de leur temps, qui œuvrent bénévolement : cela existe encore. Cela ne peut être qu'occasionnel : Pas du tout.

Des dames dévouées, actuellement il y en a quatorze, consacrent un après-midi par semaine pour coudre, raccommoder et faire durer toute la lingerie de l'Hôpital de La Vallée d'où le nom charmant : les dames de la couture.

Il serait difficile de définir le nombre de kilomètres de fil utilisé, ni même le nombre de bobines, pourtant ce qui est à remarquer et faire connaître c'est que cette œuvre a été commencée en 1934 soit depuis 50 années ; beau jubilaire : s'il y en a un à marquer c'est bien celui-là.

Il souligne aussi des mots qui perdent de leur valeur : fidélité, constance de celles qui ont démontré cela aussi par un travail soigné contribuant ainsi au bien-être des malades, la lingerie n'est-elle pas un élément important dans un hôpital.

Mettant au jour les mérites de ces dames il est heureux de rappeler aussi ceux des dames du bricolage qui œuvrent dans l'ombre pour distraire les personnes âgées et les intéresser afin que, malgré les gestes tremblants, la vue faiblissante et la fatigue, ces grand-mamans et grand-papas réalisent qu'ils peuvent encore faire quelque chose de leurs doigts, d'où satisfaction. Patience, bienveillance et affection sont nécessaires pour obtenir un résultat heureux.

Sans oublier la tâche ingrate d'autres dames qui, elles, alors ont entrepris la longue remise en ordre de la bibliothèque de l'Hôpital, reprenant chaque volume afin d'être en mesure d'en assurer une distribution aisée, pour une saine distraction pour ceux qui peuvent lire.

Tant de travail, tant d'heures au service de son prochain méritait d'être relevé aussi.

Bravo et merci à toutes ces dames qui sans compter leur temps contribuent avec amour au bien de tous les malades.

Et pour l'année qui vient que Dieu vous prête vie et vous donne de persévérer dans cette digne tâche.

Avec les vœux du comité de l'Hôpital.

JSB.



## CE QUE LA "FEUILLE" (FAVJ) EN A DIT :

Ce jubilé aura été un véritable succès populaire. Le concours pour les écoliers a intéressé bon nombre d'enfants et d'enseignants. Plus de 140 travaux ont été soumis au jury.

Les concurrents ont exprimé leurs idées surtout par le dessin. On remarque beaucoup d'originalité et un très grand soin dans la réalisation.

Le samedi matin MM. R. Neuenchwander et M. Gavillet remettaient les récompenses aux participants, avec, pour la partie musicale l'Echo du Lac de Joux et la Gribouillette pour l'apéritif.

Voici la liste des lauréats : Devaud Fanny, Le Pont ; Pellein Fr. Le Brassus ; Meylan Grégoire, Le Brassus ; Dépraz Pascal, Le Brassus ; Golay Laurence, Le Brassus ; Jutzeler Sandrine, Le Brassus ; Aubert Sonia, Le Solliat ; Capt Edw. L'Orient ; Cardinaux Paul, Le Pont ; Delafosse Isabelle, Le Sentier ; Golay Jenny-Lyne, Le Brassus ; Golay Pierre-Daniel, Le Brassus ; Howald Dominique, Le Brassus ; Monachon Claire, Le Sentier ; Berthoud Philippe, Le Lieu ; Chevalier Audrey Les Bioux ; Meylan François, Le Brassus ; Meylan Jean-Christophe, Le Brassus ; Classe enfantine Le Solliat ; Classe 3 P Mlle Giraud, Le Brassus ; Classe 7e Collège secondaire, Le Sentier ; Forestier Ariane, Le Sentier ; Pesenti Rainelde, Le Brassus ; Milesi Erica, Le Sentier ; Jeanin Muriel, Le Brassus.

On pouvait admirer tous les travaux dans le cadre de l'exposition du 50e, exposition qui retraçait, en images, écrits ou matériel, la vie de l'Hôpital. On peut ainsi constater la spectaculaire évolution de la technique dans le domaine médical.

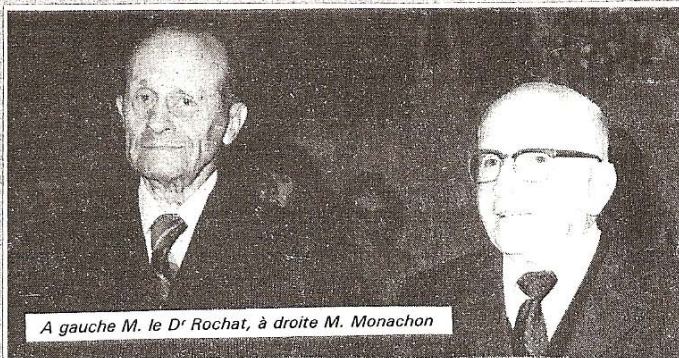
Ce samedi du 50e restera dans les mémoires par l'

### hommage au Docteur ROCHAT

On connaît la modestie du bon Docteur. Pourtant on ne pouvait pas fêter les cinquante ans de l'Hôpital sans associer les 48 années que le docteur voua à l'établissement.

Il a donc été décidé de poser une plaquette gravée par Sylvain Golay dans le hall d'entrée dont le texte dit :

*AU DOCTEUR JAMES ROCHAT*  
Chirurgien et médecin de 1934 à 1982  
Avec notre gratitude



A gauche M. le Dr Rochat, à droite M. Monachon

M. André Aubert, président du Conseil d'administration dévoila cette plaquette au cours d'une petite cérémonie officielle et bien sûr en présence de M. et Mme Rochat.

M. Aubert remercia le Docteur pour tout ce qu'il a fait (et fait encore) pour l'Hôpital d'une part, pour la région d'autre part ; sans oublier la France voisine, et la santé en général. Il n'oublie pas non plus d'associer son épouse dont le rôle a été des plus importants.

M. Edouard Monachon apportera le message de reconnaissance des « anciens ».

M. Rochat remercia chacun pour ce témoignage dont il est l'objet ; en peu de mots il résume sa carrière avec beaucoup trop de modestie. Mais pourrait-il en être autrement de cette personnalité qui est le trait d'union entre la médecine de César Roux et celle d'aujourd'hui. A notre tour de dire simplement : Merci Docteur.

L'après-midi de ce samedi était réservée au cortège et à la partie officielle.

Le cortège souleva l'admiration des nombreux spectateurs. Les sociétés villages et autres groupements se sont donné grand peine pour mettre sur pied un défilé de choix, avec des pointes d'humour et des rappels historiques. Merci aux organisateurs, plus spécialement à MM. Paccaud et J. Reymond.

La partie officielle était conduite par M. Jean-Claude Aubert. Il présenta les orateurs en quelques mots, empreints d'humour.

Cette partie officielle était agrémentée par le remarquable Quatuor du Pré Lionet et quelques poèmes de Véronique, Cathy et Jean-Louis du Cercle littéraire.

M. Etienne Schaer, président du comité d'organisation explique le pourquoi de ce 50e malgré la proximité de l'inauguration du nouvel établissement. Il salua bien entendu tous les invités représentant le canton, les communes, les villages, la France voisine, les hôpitaux, les assurances, sans oublier les sœurs de Saint-Loup, dont on sait le rôle important qu'elles ont joué chez nous.

De l'allocation du président du Conseil d'administration, M. André Aubert, nous relevons ce passage : « L'instabilité, le chômage, la hausse du coût de la santé, sont autant d'éléments qui pourraient ternir cet anniversaire. Il faut toutefois aller de l'avant avec une vive reconnaissance envers Dieu, qui a doté les précurseurs de sagesse, d'intelligence et d'amour pour le prochain. »

M. l'abbé Marty apporte le message de l'Eglise, tout de reconnaissance, d'amour et d'espoir.

M. Georges Vandell, maire de Bois d'Amont, dans son intervention, rappelle les souvenirs qui ont tissé les solides liens qui unissent les habitants vivant d'un côté ou de l'autre de la frontière et le rôle important du Dr Rochat et de l'Hôpital.

M. le préfet Jean Rochat évoqua dans quelles conditions a été édifié le premier établissement et les difficultés qu'il a fallu surmonter.

Mme le syndic Claudine Pignet s'est plongée dans les archives communales pour nous apporter un témoignage très apprécié.

Cette journée se terminait sous la cantine dressée à côté de l'Hôpital où les dames des Amis de l'Hôpital avaient préparé une magnifique collation. La Jurassienne et l'Union Instrumentale de Bois d'Amont animaient cette fin de journée dans une chaude ambiance. phb.



### LE DIMANCHE...

Nous avons assisté avec joie et émotion aussi au culte œcuménique du dimanche matin en la salle de réception de l'Hôpital, trop petite pour contenir les âmes pieuses qui s'y pressaient. Présidée tour à tour par M. André Aubert, MM. l'abbé Marty et les pasteurs Saugy et Fatzer, la cérémonie se déroulait en présence des malades et d'une nombreuse assistance, on l'a dit. Les prédicateurs se sont attachés à mettre en valeur le côté humanitaire de l'établissement et à relever la patience, le courage, la résignation quelquefois pour celui qui séjourne quelques mois, quelques années et même 25 ans tel ce merveilleux M. Magnin dont la prière prononcée, péniblement parfois, au nom des malades, a saisi d'émotion plus d'un auditeur bouleversé par ce témoignage presque unique. Merci M. Magnin pour cet acte de courage, vous qui depuis 25 ans attendez Son secours.

Merci aux prédicateurs, au Chœur de l'Hôpital, à l'orchestre Poética, au pianiste, à M. Brandt et à Mme Rochat, préfet pour leurs messages.

Après l'émouvante cérémonie, il était temps de passer à l'ordre du jour. Le temps frileux de ce dimanche matin n'a pas empêché de nombreux amis à venir accompagner les malades pour le dîner sous la cantine. Il appartenait aux Armaillis des GrandsPlats d'apporter leur entrain, leur chaleur avec leurs chansons populaires que nous aimons tant. MM. Georges Meylan et Frédy Vidoudez ont parfaitement rempli leur mission, celle d'égayer les pensionnaires de l'Hôpital. Merci chers amis pour vos belles productions - aussi bien sous l'habit de l'armailli que celui du clochard plus tard dans l'après-midi. Les cors des alpes étaient aussi de la fête et donnaient de la voix sous la cantine; même une jeune dame s'était jointe aux trois coristes. Jacky Rochat et son accordéon prenait ensuite le relais pour accompagner le dîner servi par les infirmières et des personnes bénévoles sous l'œil attentif de M. Fleury. Merci aux cuisiniers pour l'excellente assiette apprêtée. A relever que plus de 600 repas ont été servis.

L'après-midi musical était assuré successivement par l'Orchestre du Lac de Joux, un quatuor de saxophones de la Jurassienne, les accordéonistes du Daphné, dirigés par M. Sabattini et enfin l'Echo des Forêts du Pont, direction Marcel Dépraz. Nous avons entendu de la très belle musique sous la cantine et nous te-

nons à remercier tout ce monde entièrement dévoué à la cause des malades et en l'honneur de ce cinquantenaire dignement marqué.

Avant la clôture, nous avons assisté aux résultats des tests d'aptitudes physiques proclamés par M. André Bachelard du Lieu. On a compté chez les participants, un jeune de 5 ans et un moins jeune de 75 ans. Bravo à tous !

### Voici quelques résultats :

#### Catégorie 8 ans et moins

1. Bachelard Line, Le Lieu ; 2. Chollet Claire, Le Lieu ; 3. Leduc Gaël, Le Sentier.

#### Catégorie 9 et 10 ans

1. Leduc Laetitia, Le Sentier ; 2. Lamas Marie-José, Le Sentier ; 3. Capt Sylvie, Le Sentier.

#### Catégorie 11 et 13 ans

1. Delafosse Isabelle, Le Sentier ; 2. Ronzani Nathalie, Le Sentier ; 3. Freilholz Jérôme, Le Sentier ; Frau Nadia, Le Brassus.

#### Catégorie 14 - 16 ans

1. Schupbach Laurent, Le Brassus ; 2. Baumgartner Marc, Le Sentier ; 3. Piguet Olivier, L'Orient.

#### Catégorie 17 - 20 ans

1. Reymond Anne-F., Le Sentier ; 2. Berthoud Stéphane, Le Lieu ; 3. Richon Claude, Le Sentier.

#### Catégorie 21 - 32 ans

1. Baruchet Lionel, Les Charbonnières ; 2. Jaquier Lucien, Le Lieu ; 3. Dubois J.-Ph., Le Lieu.

#### Catégorie 33 - 45 ans

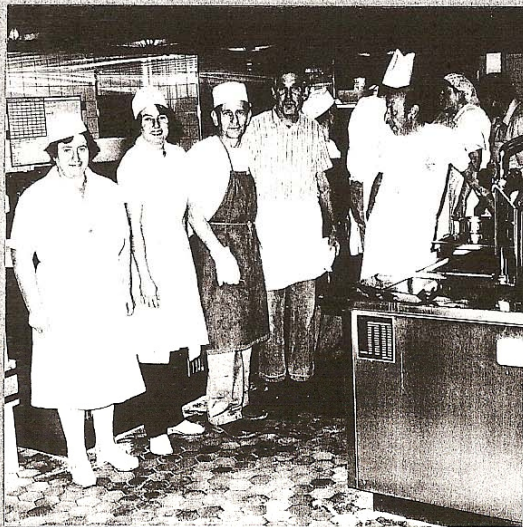
1. Cuendet Antoinette, Les Charbonnières ; 2. Meylan Pierre, Le Brassus ; 3. Bachelard Lucien, Le Lieu.

#### Catégorie 46 - 60 ans

1. Dubois Gérard, Le Lieu ; 2. Poët Aldo, Le Brassus ;

#### Catégorie 61 ans et plus

1. Perrinjaquet Roger, Vilars (NE).  
Bravo à tous et encore merci aux organisateurs.



Après un dernier morceau de l'Echo des Forêts, M. Etienne Schaefer, président du comité d'organisation pouvait mettre un terme à ces deux belles journées commémoratives envers notre Hôpital qui, depuis 50 ans, a apporté, sinon la guérison, du moins le soulagement aux innombrables frères et sœurs qui y ont séjourné. Merci à M. Hildbrand et à son personnel pour leur dévouement.

Le 50e anniversaire a vécu. Que tous ceux et celles qui de loin ou de

près y ont pris part trouvent ici la reconnaissance de chaque participant. Nous n'allons pas citer de noms sous peine d'en oublier. Que tous, du président du comité, en passant par l'ensemble du personnel, les sociétés, les solistes, les dames de la couture, le amis de l'Hôpital et les nombreuses aides bénévoles reçoivent ici un bouquet de compliments.

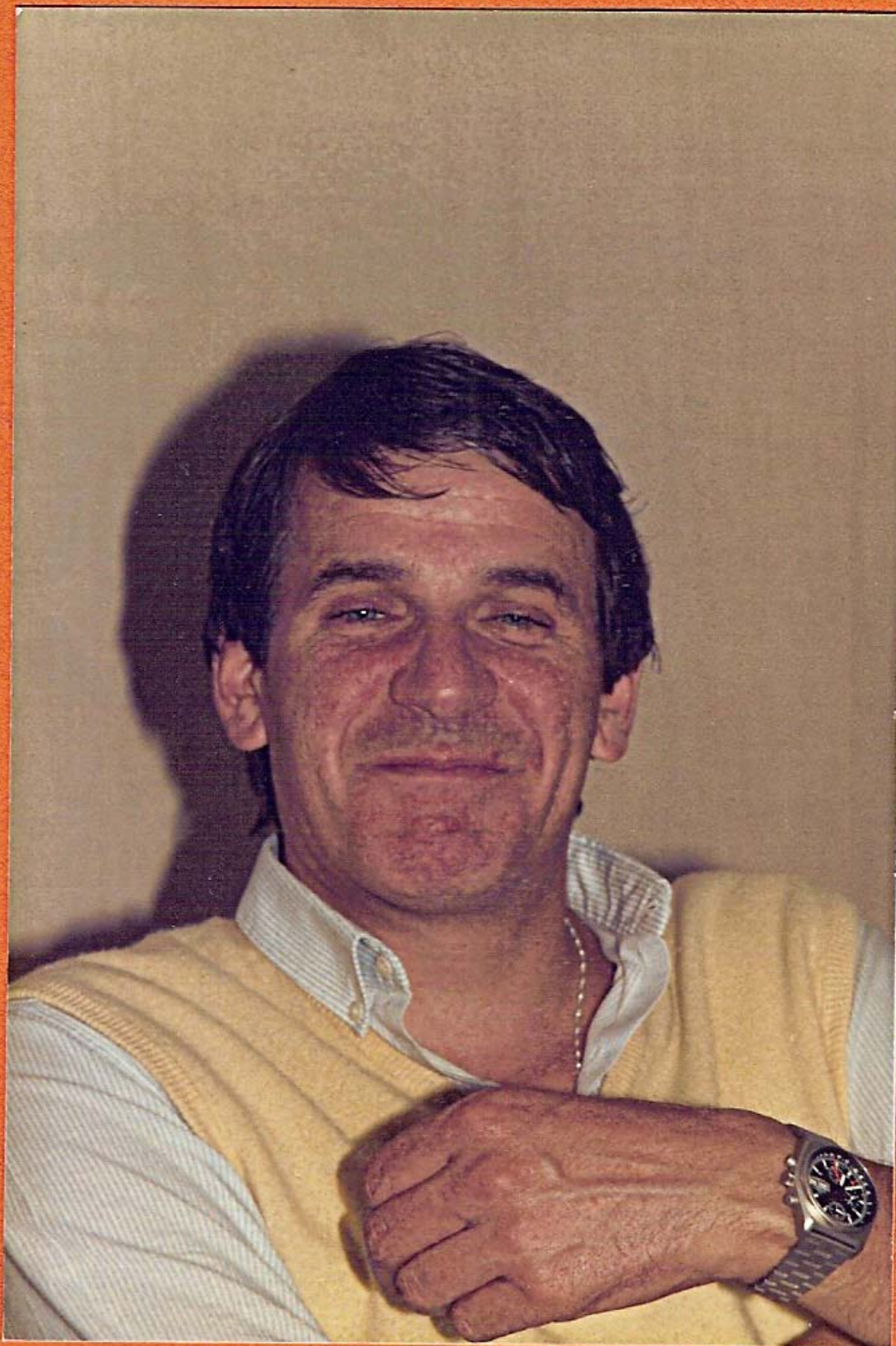
S. R.





*Les sœurs de Saint-Loup : l'Hôpital et la région leur doivent beaucoup  
De gauche à droite : Sœur Yvonne ; Sœur Thérèse ; Sœur Laure*





OUF...

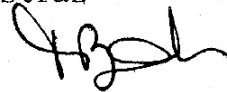


50ème Anniversaire de l'Hôpital de la Vallée  
Résultat financier

Loterie	18'338.40	
Dons	15'822.80	
Vente tabliers, boîtes, pâtisserie	12'694.30	
Vente étains	594.--	
Vente de vin du 50ème	4'495.85	
Bénéfice repas du dimanche	2'825.60	
Collation des invités		2'995.25
Concours écoliers, tests physiques		1'126.05
Collation cantine du Sentier,		2'329.50
Presse et encart dans FAVJ		4'784.--
Photographe		609.95
Exposition et décoration		868.35
Livre d'Or		265.--
Location cantine chorale		1'500.--
Sono. + chauffage cantine		1'020.30
Frais généraux		1'919.50
Divers et imprévus		741.50
BENEFICE DU 50ème		36'611.55
	<hr/>	
	54'770.95	54'770.95
	<hr/> <hr/>	

Certifié exact et conforme  
la caissière du 50ème : M. Ballestraz

Le Sentier, le 1er octobre 1985





Ce merveilleux bénéfice – jusqu'au dernier sou jaune – a été mis à disposition du Conseil d'Administration pour l'achat d'un équipement nécessaire au confort des malades. (Lits électriques, etc... éventuellement ultra-sons)

Terminé – non sans un certain soulagement – !  
ce 24 octobre 1985 L.A.G

163